



Organisation de Coopération et de Développement Économiques
Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

SWAC/GOP(2022)3/REV

À usage officiel

Français - Or. Français

**CLUB DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
GROUPE D'ORIENTATION POLITIQUE**

**PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL ET DE BUDGET 2023-24 DU SECRÉTARIAT DU
CLUB DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST**

Laurent Bossard
Emmanuel Salliot

Tél. +33 1 45 24 78 55 ; Courriel : laurent.bossard@oecd.org
Tél. +33 6 44 81 25 18 ; Courriel : emmanuel.salliot@oecd.org

Table des matières

Sigles et Acronymes	4
0 Présentation générale	5
1 Enjeux alimentaires et nutritionnels	9
1.1. Contexte et justification	9
1.2. Gouvernance régionale de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	10
1.2.1. Résultats attendus	10
1.2.2. Description des activités	11
1.2.3. Chaîne d'effets et indicateurs	14
1.3. Transformations et durabilité des systèmes alimentaires	17
1.3.1. Résultats attendus	17
1.3.2. Description des activités	17
1.3.3. Chaînes d'effets et indicateurs	22
2 Villes, territoires et environnement	24
2.1. Contexte et justification	24
2.2. Résultats attendus	26
2.3. Description des activités	26
2.3.1. Enjeux et politiques de l'expansion urbaine	26
2.3.2. Territoires urbains, environnement et gouvernance climatique	28
2.4. Chaîne d'effets et indicateurs	32
3 Sécurités et frontières	34
3.1. Contexte et justification	34
3.2. Résultats attendus	35
3.3. Description des activités	35
Activité 1 : Poursuivre le développement d'outils spatiaux d'aide à la décision	35
Activité 2 : Mettre à jour l'analyse des réseaux de conflits et développer de nouvelles variables	37
Activité 3 : Renforcer les connaissances sur le lien entre genre et violence	38
Activité 4 : Dialogues	38
3.4. Chaîne d'effets et indicateurs	40
4 Dialogues stratégiques multi-acteurs et plaidoyer	42
4.1. Contexte et justification	42
4.2. Résultats attendus	42
4.3. Description des activités	42
Activité 1 : Renforcer les interactions entre les membres, les partenaires et le Secrétariat	42

Activité 2 : Renforcer la communication, élargir le dialogue	43
5 Avant-projet de budget	44
5.1. Coût du programme de travail	44
5.2. Activités potentielles soumises à des contributions volontaires ou financements additionnels en 2023-24	45
5.3. Ressources prévisionnelles	46
6 Annexe	48
1.2 Gouvernance régionale de la sécurité alimentaire	48
Activité 4 : Engager une réflexion prospective sur les transformations de l'élevage et du pastoralisme, et l'avenir des communautés agropastorales du Sahel et d'Afrique de l'Ouest	48

Sigles et Acronymes

AFD :	Agence Française de Développement
AGIR :	Alliance Globale pour la Résilience
AUDA NEPAD :	Agence de Développement du Nouveau Partenariat pour l'Afrique de l'UA
BAD :	Banque Africaine de Développement
CDN :	Contributions Déterminées au Niveau National
CEDEAO :	Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest
CGLU :	Cités et Gouvernements Unis
CILSS :	Comité Permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
COP :	Conférence des Parties
CSAO :	Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest
CT CH :	Comité technique du Cadre Harmonisé
ECDPM :	Centre Européen de Gestion de Politiques de Développement
FAO :	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
GovSAN :	Gouvernance Régionale de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
GRDR :	Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural
HDP :	Humanitaire-Développement-Paix
IFPRI :	Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires
ITF :	Forum International des Transports
NAD :	Note aux Décideurs
OCDE :	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OIG :	Organisation Inter-Gouvernementale
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
PREGEC :	Charte pour la Prévention et la Gestion des Crises Alimentaires
PTB :	Programme de Travail et Budget
PTF :	Partenaire Technique et Financier
RPCA :	Réseau de Prévention des Crises Alimentaires
SCDi :	Indicateur des Dynamiques Spatiales des Conflits
SNA :	Analyse en Réseaux d'Acteurs
UA :	Union Africaine
UE :	Union Européenne
UEMOA :	Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine
UNECA :	Commission Économique pour l'Afrique des Nations-Unies
WACTAF :	Association Ouest-Africaine pour le Commerce Transfrontalier Agro-Sylvo-Pastoral et Halieutique
ZLECA :	Zone de Libre Échange Continentale Africaine

0 Présentation générale

1. Ce document présente le programme de travail et le budget du Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE), pour la période 2023-2024. Il s'appuie sur les délibérations des Membres et partenaires financiers du CSAO qui se sont organisées dans le cadre de la réunion du Groupe d'Orientation Politique (GOP) en juin 2022.
2. Sa conception et sa rédaction reposent sur le cadre stratégique d'intervention suivant :

Cadre stratégique d'intervention

Finalité	Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des population dans les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest			
Résultats	Nourrir et promouvoir des politiques publiques et stratégies internationales durables et en phase avec les mutations rapides de la région		Nourrir et promouvoir la coopération régionale comme outil de développement, et de stabilité	
Objectifs	Produire / rassembler / valoriser des données	Produire des analyses indépendantes et suivre les mutations de la région	Animer le dialogue stratégique au service des politiques	
Programmes sectoriels et approches transversales	Enjeux alimentaires et nutritionnels Prévention et gestion des crises alimentaire : - Innover pour améliorer les outils - Informer pour faciliter la coordination Transformation et durabilité des systèmes alimentaires : - Construire une compréhension commune - Mise en débats des analyses et de leurs implication pour les politiques	Villes, territoires et environnement - Soutenir la production de connaissances urbaines - Soutenir un accès facilité à des données fiables, actualisées et homogènes - Proposer des options politiques ciblées et territorialisées	Sécurités et frontières - Analyser la géographie de la violence et son évolution dans le temps - Développer des outils spatiaux d'aide à la décision - Produire un plaidoyer pour l'inclusion d'approches spatiales multi-échelles dans les stratégies de sécurité.	Axes transversaux Analyses transversales des problématiques « genre » Approches régionales, multi-pays, transfrontalières Innovations méthodologiques pour compenser la faiblesse des statistiques
	Ressources	Une équipe multiculturelle compétente connaissant bien la région	Des réseau et partenariats de dialogue stratégique (RPCA, CGLUA, Union Africaine, Envoyés spéciaux Sahel...)	Des réseau et partenariats de recherche (U. Niamey, U. Floride, Cadre Harmonisé, E.geopolis....)

Comprendre pour mieux anticiper les crises et les mutations structurelles

3. Depuis de nombreuses années, le Secrétariat mène de front deux ensembles d'activités en phase avec les réalités des pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. Ces réalités sont marquées à la fois par les crises et les mutations structurelles. Par l'échange de savoirs et le débat politique, le Secrétariat a d'une part poursuivi son action en matière de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles, tout en contribuant à mieux faire comprendre des ressorts des crises sécuritaires. Il a d'autre part apporté des éclairages nouveaux sur les dynamiques d'urbanisation, les systèmes alimentaires et les problématiques de genre.
4. Conscients que le Club ne peut aborder tout le spectre des défis à court, moyen et long termes, les Membres et partenaires ont souhaité que le Secrétariat se positionne sur quelques sujets stratégiques. Cette focalisation permet à ce dernier de travailler dans la durée, de s'inscrire dans des réseaux

techniques et politiques solides, de construire des corpus de connaissances faisant autorité ; pour finalement nourrir efficacement les politiques et les stratégies.

5. C'est pourquoi le programme de travail 2023-24 sera bâti sur les fondations thématiques actuelles. En termes de méthode, il continuera de promouvoir des approches territorialisées, à évaluer les trajectoires rétrospectives et prospectives, à innover pour compenser la faiblesse ou l'insuffisance des statistiques. Il poursuivra également ses efforts de construction de bases de données et d'animation de plateformes digitales. Comme par le passé, il s'appuiera sur des collaborations avec les centres de recherche et valorisera l'expertise sahélienne et ouest-africaine.
6. Par ailleurs, et à la demande du GOP, la fonction de dialogue sera renforcée et élargie. Il s'agira d'abord de mieux mettre en débat les analyses et leurs implications au profit de politiques publiques adaptées aux réalités régionales. Le dialogue politique visera ensuite à rapprocher les décideurs politiques de la recherche.
7. Le Secrétariat s'appuiera pour cela sur son important capital de réseaux, d'opportunités périodiques de rencontres entre Membres et d'une légitimité historique qui l'amène à organiser ou à participer à des réunions politiques de haut niveau. Il consentira un effort particulier en direction des organisations de la société civile et professionnelles ainsi que des laboratoires d'idées.
8. Enfin, il activera ses capacités de veille en fonction des besoins, comme il l'a fait sur la pandémie de COVID19 entre 2020 et 2022. Les conséquences de la crise ukrainienne seront probablement au centre des préoccupations.

Les problématiques de genre

9. Au cours des dernières années, tous les travaux du Secrétariat ont accordé une plus grande attention à cette problématique. Sur les dix-huit premiers mois du biennium 2021-22, des progrès notables ont été enregistrés, entre autre :
 - Le nombre de publications et d'analyses sensibles au genre a augmenté de 100% comparé au biennium 2019-2020 ;
 - Le nombre d'évènements de dialogue et d'outils de plaidoyer consacrés aux femmes et au genre a cru de 38% sur la même période ;
 - Le nombre de participantes aux réunions organisées par le Secrétariat est en progression de 25% par rapport au biennium précédent ;
 - 64% de nouveaux contacts féminins ont été ajoutés à la liste de diffusion du CSAO qui a cru de 34% sur la même période.
10. D'autre part, des données relatives à l'emploi des femmes dans l'économie alimentaire et à leur place dans les problématiques sécuritaires, ont été produites par le Secrétariat. Ces chiffres, disponibles pour tous les pays de la région, sont désormais la référence africaine et internationale.
 - Le Secrétariat du CSAO a poursuivi sa collaboration avec le Centre de Développement de l'OCDE pour la promotion de l'indice SIGI (Social Institutions and Gender Index) et a contribué à la rédaction du Rapport régional sur les discriminations de genre dans les institutions sociales en Afrique de l'Ouest en 2022.
 - Une page web dédiée aux travaux réalisés sur les femmes et le genre, a été créé. Il regroupe les analyses sensibles au genre publiées ces dernières années, présente les réunions de dialogue consacrées aux femmes et propose des données et des cartes sur des problématiques de genre en Afrique de l'Ouest.
11. Ces efforts seront poursuivis en 2023-24. Il s'agira en particulier (voir encadré) :
 - De renforcer la transversalité des thématiques de genre dans les travaux du Club ;

- D'incorporer encore davantage des analyses sensibles au genre dans ses programmes thématiques ;
- De produire des données désagrégées par sexe quand cela est possible ;
- De poursuivre la collaboration avec le Centre de Développement de l'OCDE concernant la promotion de l'indice SIGI dans la région ouest-africaine ;
- De donner davantage la parole aux femmes dans les forums organisés par le Secrétariat.

Programme thématique	Extrants
Enjeux alimentaires et nutritionnels	<ul style="list-style-type: none"> - Une évaluation sensible au genre dans le domaine de l'innovation et l'adaptation des instrument PREGEC - Une cartographie des projets et bonnes pratiques SAN sensibles au genre - De nouveaux comités de veille citoyenne et parlementaire mis en place - Une analyse sensible au genre de l'impact de la transformation des systèmes alimentaire sur la nutrition et les pratiques alimentaires
Urbanisation, territoires et environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Des exercices d'examens participatifs de performance environnementale impliquant les organisations de femmes et les centres de recherche sur les problématiques de genre et villes
Sécurités et frontières	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour de l'évolution temporelle et spatiale des violences impliquant les femmes, à partir des données désagrégées ACLED dans la base de données CARTA (« Cartographier les transformations territoriales en Afrique ») - Deux notes Ouest-africaines portant sur des analyses sensibles au genre en relation avec l'actualité - Une série de podcasts dénommée « <i>Shifting the Narrative : Women leading Change</i> ». Cette série animée par une jeune chercheuse de la région interpelle des femmes issues de la société civile, militantes, auteures, entrepreneuses, travailleuses de la santé et de l'humanitaire, commerçantes et entrepreneuses au Sahel et en Afrique de l'Ouest avec une mise en perspective de leurs expériences et des résultats de certains travaux du CSAO.

Prise en compte des Objectifs de Développement Durables (ODD)

12. Les produits attendus des travaux relatifs à ce PTB contribueront dans une large mesure aux objectifs visés par l'OCDE pour soutenir la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment dans les pays non-membres. Il s'agit des travaux sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle (ODD 2), les villes, les communautés et la mobilité (ODD 11), l'égalité entre les sexes (ODD 5), le changement climatique (ODD 13), ainsi que le dialogue régional et le partage des connaissances (ODD 17).
13. Les réalisations escomptées du PTB 2023-24 vont précisément contribuer aux sous-objectifs des ODD suivants :

ODD 2

2.1. D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes

en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.

2.4. D'ici 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation au changement climatique, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols.

ODD 5

5.1. Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.

5.5. Garantir la participation effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.

ODD 11

11.3. D'ici 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays.

11.a. Favoriser l'établissement de liens économiques sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales, en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale.

ODD 13

13.2. Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.

13.3. Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.

ODD 17

Cohérence des politiques et structures institutionnelles

17.13. Renforcer la stabilité macroéconomique mondiale, notamment en favorisant la coordination et la cohérence des politiques.

17.14. Renforcer la cohérence des politiques de développement durable.

Partenariat multipartites

17.16. Renforcer le Partenariat mondial pour le développement durable associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier des pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable.

1 Enjeux alimentaires et nutritionnels

1.1. Contexte et justification

14. Les systèmes alimentaires du monde entier sont confrontés à un "triple défi". Ils doivent assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, fournir des moyens de subsistance aux personnes travaillant dans les chaînes d'approvisionnement alimentaire et assurer la durabilité environnementale (CSAO/OCDE, 2021).
15. En Afrique de l'Ouest, ces défis sont amplifiés par les fragilités et les crises évoquées plus haut. En outre, la population devrait augmenter de 140 millions de personnes au cours de la prochaine décennie.
16. Depuis une décennie, la faim et la malnutrition augmente. Entre juin 2018 et juin 2021, le nombre de personnes en besoin d'assistance alimentaire d'urgence a été multiplié par 2.5, passant de 10.8 à 27.1 millions ; plus de 38 millions de personnes pourraient être concernées pendant la soudure 2022 si des mesures appropriées ne sont pas prises.
17. Alimentée par la conjonction de fragilités structurelles ou chocs climatiques, environnementaux, économiques, sociaux ou sanitaires, l'insécurité alimentaire est aggravée par les conflits (plus de 15 000 événements violents et 46 000 morts, en majorité des civils, au cours des trois dernières années). Les flux massifs de déplacés internes, la fermeture d'écoles ou de postes de santé, les entraves à la production agricole et au commerce, les vols de bétail, fragilisent les moyens d'existence des populations vulnérables et poussent des milliers de jeunes vers les réseaux criminels et terroristes. Les pays en conflit abritent plus de 80% des personnes en insécurité alimentaire de la région. Dans ce contexte, l'opérationnalisation nécessaire du triple nexus « Humanitaire-Développement-Paix » (HDP) peine à se concrétiser (faible impulsion politique, manque d'instruments dédiés).
18. Ces crises alimentaires multifactorielles sont probablement amenées à se répéter, dans un contexte où les capacités de réponse des gouvernements et de leurs partenaires diminuent. Les écarts de financement de l'assistance alimentaire et humanitaire pour le Sahel sont ainsi passés de 43% à 65% entre 2011 et 2017.
19. Si des progrès notables ont été enregistrés, l'efficacité de réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles demeure en deçà des attentes. Le suivi régulier de la Charte PREGEC - boussole de la gouvernance régionale de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (GovSAN) approuvée en 2012 dans le cadre du RPCA - met en lumière plusieurs manquements :
 - Les investissements structurels demeurent insuffisants et peinent à produire les impacts et les transformations souhaités ;
 - Les instruments de prévention et de gestion des crises alimentaires (PREGEC) ne sont pas adaptés aux nouvelles physionomies des crises, notamment dans leurs dimensions sécuritaires et de genre ;

- Le manque de coordination, d'alignement et de synergies des interventions persiste sur le terrain et fragilise le leadership des États et l'efficacité de l'action collective. La culture du suivi-évaluation et de la redevabilité des résultats et des impacts est au mieux insuffisante, parfois inexistante.
20. La superposition des crises et la raréfaction des ressources pour y faire face, soulignent la nécessité d'apporter des réponses plurielles permettant d'une part, de répondre à l'urgence, y compris par l'opérationnalisation du triple nexus humanitaire-développement-paix (HDP) ; d'autre part de renforcer la résilience des populations vulnérables et celle des systèmes alimentaires.
21. Comment, dans ce contexte, s'orienter vers des systèmes alimentaires plus résilients, à même d'assurer un accès à l'alimentation à des prix abordables et *en toutes circonstances* à une plus grande partie de la population ? Comment cette transition vers des systèmes alimentaires durables, peut-elle être porteuse d'opportunités économiques et de création d'emploi ? Comment inscrire ces enjeux dans la succession et la multiplicité des crises climatiques, alimentaires, sanitaires et sécuritaires ?
22. Pour répondre à ces préoccupations, le Secrétariat mettra en œuvre deux programmes complémentaires capitalisant sur les acquis de la période précédente :
- Un programme d'appui au Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA) qui poursuivra les efforts entrepris depuis de nombreuses années au service de la gouvernance régionale de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
 - Un programme de développement des savoirs et du dialogue politique au service de systèmes alimentaires résilients et durables.

1.2. Gouvernance régionale de la sécurité alimentaire et nutritionnelle

23. Créé en 1984, co-animé par le CILSS et le Secrétariat du CSAO/OCDE et placé sous le leadership politique de la CEDEAO et de l'UEMOA, le RPCA est la plateforme de gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Dans le cadre de ce Réseau, le Secrétariat du Club aide les acteurs de la région à se doter d'instruments : Charte de l'aide alimentaire en 1990 ; Charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires et nutritionnelles (Charte PREGEC) en 2012 ; Cadre harmonisé (CH) d'analyse et d'identification des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle ; cartes interactives de la situation alimentaire et nutritionnelle, des projets et programmes et des bonnes pratiques ; animation de dialogues techniques et politiques.
24. Le Secrétariat se propose de renforcer les capacités du Réseau dans les domaines suivants :
- L'adaptation des instruments de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles ;
 - Le renforcement du dialogue et de l'interpellation autour du respect des principes de la Charte PREGEC, notamment : plus d'investissement dans la résilience des populations vulnérables et les systèmes alimentaires) ; plus de coordination et d'alignement pour plus d'efficacité, y compris l'opérationnalisation du nexus HDP dans les zones de conflit.

1.2.1. Résultats attendus

25. Ces travaux visent deux principaux résultats :
- Des interventions de sécurité alimentaire et nutritionnelle mieux ciblées et pertinentes, s'appuyant sur des instruments innovants de prévention, d'anticipation et de gestion, adaptés aux environnements multirisques et sensibles aux problématiques de genre.
 - Des interventions de sécurité alimentaire et nutritionnelle mieux coordonnées et alignées, reposant sur une information de qualité et un « leadership » renforcé des parties prenantes de la SAN.

26. Le premier résultat repose sur un processus d'adaptation des instruments de prévention, d'intervention, d'anticipation et de gouvernance de la SAN en général. L'atteinte du second résultat, passe quant à lui, par :
- a) L'information pour plus de synergies et d'efficacité des interventions ;
 - b) Le leadership des acteurs nationaux et régionaux, la redevabilité et les capacités d'interpellation de la société civile.

1.2.2. Description des activités

Activité 1 : Poursuivre l'appui au processus d'adaptation des instruments de prévention, d'anticipation et de gouvernance de la SAN en général

27. Dans le cadre du PTB 2021-22, le Secrétariat a produit une étude sur les instruments innovants de collecte de l'information et d'intervention dans des environnements multirisques et difficiles d'accès. Les résultats, validés par les membres du Réseau, ont été mis à disposition du Comité technique du Cadre harmonisé (CT-CH) pour nourrir l'adaptation des instruments du PREGEC. Ils ont également servi à la mise à jour du « *Menu d'instruments de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles* » développé en 2013 (intégration d'éléments relatifs, au genre, aux environnements multirisques et à l'opérationnalisation du nexus Humanitaire-Développement-Paix). Ces efforts d'innovation seront poursuivis par :
- a) L'appui au CT-CH du RPCA pour l'organisation d'une consultation d'experts et porteurs d'outils/méthodes sur l'harmonisation et l'innovation des instruments. Cet exercice devrait permettre de parvenir à un consensus sur l'amélioration de la qualité des instruments méthodologiques expérimentés par certains membres du Réseau. Il devrait également accélérer leur validation par le CT-CH en vue de leur utilisation à grande échelle ;
 - b) L'accompagnement du CT-CH dans la production de manuels-guides d'utilisation de quelques outils innovants validés, y compris ceux identifiés lors de l'étude menée par le Secrétariat en 2021. Cela devrait permettre d'accélérer la promotion de leur utilisation par l'ensemble des parties prenantes du dispositif PREGEC.
28. Ces sous-activités déboucheront sur les produits suivants :
- Consensus assorti d'une feuille de route sur l'harmonisation et le renforcement de la qualité des outils méthodologiques de collecte des données et de production de l'information dans les environnements multirisques ;
 - Mise à disposition de manuels ou guides d'utilisation d'outils innovants de collecte de l'information dans les zones multirisques.

Activité 2 : Renforcer l'information au bénéfice des synergies et de l'efficacité des interventions SAN

29. Le Secrétariat organise les réunions (annuelle et restreinte) du RPCA, donnant lieu à la diffusion de notes aux décideurs (NAD). Ces notes nourrissent la planification de la CEDEAO, de l'UEMOA, du CILSS, du G5 Sahel, des gouvernements et des partenaires. À partir des résultats du Cadre harmonisé, le Secrétariat développe des bases de données et cartes interactives sur la situation alimentaire et nutritionnelle, ainsi que sur les projets SAN et les bonnes pratiques de résilience. Cette information soutient également le dialogue sur la coordination et les synergies des interventions.
30. Par ailleurs, dans le cadre du Projet d'amélioration de la gouvernance de la résilience, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de l'agriculture durable en Afrique de l'Ouest (PAGR/SANAD), le

Secrétariat du Club co-anime avec le CILSS un dialogue sur l'efficacité des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SI-SAN). Des feuilles de route en la matière (régionale et nationales) ont été validées.

31. En étroite collaboration avec le CILSS, le Secrétariat poursuivra cet investissement en organisant quatre réunions (annuelle et restreinte) du Réseau, incluant la production de notes aux décideurs, ainsi que l'animation des sessions du groupe d'experts seniors (SEG) de l'Alliance globale sur la résilience (AGIR), et celles du Comité d'orientation (COR) du RPCA. Il poursuivra également le renforcement des bases de données (cartes interactives sur les résultats du CH, les projets SAN et les bonnes pratiques de résilience, etc.) y compris le développement de divers produits de communication (*Maps and Facts...*) destinés à nourrir la décision et l'action.
32. Enfin, dans le cadre du suivi de la [consultation de haut niveau sur les crises alimentaires](#), l'UE et le Réseau mondial contre les crises alimentaires, le Secrétariat apportera son soutien au CILSS pour l'animation du dialogue et l'accompagnement des pays de la ligne de front sécuritaire pour la formulation et la mise en œuvre de leurs feuilles de route sur l'opérationnalisation du nexus Humanitaire-Développement-Paix (HDP)¹.
33. Cette activité conduite en étroite collaboration avec le CILSS, donnera lieu aux produits suivants :
 - L'organisation des réunions (2 annuelles et 2 restreintes) du Réseau ;
 - La production et la diffusion de 2 notes aux décideurs, y compris des recommandations spécifiques liées à l'opérationnalisation du nexus HDP ;
 - L'organisation et l'animation des sessions du groupe d'experts seniors (SEG) de l'Alliance globale sur la résilience (AGIR), y compris une séquence de dialogue sur l'opérationnalisation du nexus HDP ;
 - La production et la diffusion des conclusions du COR-RPCA ;
 - Le renforcement des bases de données des cartes interactives (résultats du CH, projets SAN et bonnes pratiques de résilience), avec l'ajout de 50 nouvelles fiches projets SAN et de 10 fiches de bonnes pratiques de résilience ainsi que la production de 4 synthèses régionales sur les résultats du Cadre harmonisé ainsi que 4 Maps & Facts.
 - Des produits de communication sur le nexus HDP (une page dédiée sur le site web du RPCA, 1 à 2 « Maps & Facts », 1 clip vidéo, De deux à quatre notes d'alertes, etc.).
 - Un guide méthodologique pour la réalisation de diagnostics inclusifs sur l'opérationnalisation du nexus HDP ;
 - Au moins 10 feuilles de route nationales sur l'opérationnalisation nexus HDP ;

Activité 3 : Renforcer le leadership et la culture de redevabilité des acteurs nationaux et régionaux de la SAN, ainsi que les capacités de veille et d'interpellation de la société civile

34. La deuxième évaluation de la Charte PREGEC a mis en évidence des capacités insuffisantes de leadership des États en matière de gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Pour y remédier, le Secrétariat a appuyé la formulation et la validation, d'une grille d'auto-évaluation des capacités de leadership des États ou de leurs organisations régionales. Cette grille appelée « *Cadre*

¹ La mise en œuvre de cette composante spécifique de l'activité 2 excède la durée du biennium 2023-2024. Elle fera l'objet d'une description exhaustive ultérieure transmise aux Membres et partenaires financiers du CSAO.

d'analyse du leadership en matière de gouvernance SAN » (C-GovSAN), permet aux États et aux organisations régionales de conduire un autodiagnostic et d'identifier les mesures correctives.

35. Dans le cadre du PTB 2021-22, l'appui technique du Secrétariat et du CILSS a permis au Burkina Faso de boucler son exercice et de partager son expérience. Dans le même temps, le Bénin, la Guinée, le Mali et le Sénégal ont amorcé le leur. L'accompagnement du Secrétariat a également permis aux organisations de la société civile de se doter de dispositifs de veille et d'interpellation. Plusieurs pays dont le Burkina Faso, le Mali, le Sénégal et le Tchad ont déjà mis en place leurs comités nationaux de veille citoyenne et parlementaire sur l'application de la Charte PREGEC.
36. Cette activité mise en œuvre conjointement avec le CILSS, débouchera sur les produits suivants :
 - Un document de reporting sur la mise en œuvre des recommandations des évaluations de la Charte PREGEC, y compris des notes d'interpellation à l'attention des parties signataires sur les enjeux de coordination, d'alignement et de cohérence ;
 - Deux à trois nouveaux pays ayant réalisé l'autodiagnostic de leurs capacités de leadership à l'aide de l'outil C-GovSAN ;
 - Deux nouveaux pays dotés de Comités de veille citoyenne et parlementaire sur l'application de la Charte PREGEC.

1.2.3. Chaîne d'effets et indicateurs

Objectif général	Indicateurs d'effets
« Appuyer les décideurs politiques de la région à réaliser plus efficacement leurs ambitions de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de résilience des populations sahéliennes et ouest-africaines »	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence d'initiatives nationales et/ou régionales s'appuyant sur les instruments promus par le RPCA pour apporter des solutions aux causes sous-jacentes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique
Résultats finaux	Indicateurs d'effets
Résultat final 1 « Des interventions de sécurité alimentaire et nutritionnelle mieux ciblées et pertinentes, s'appuyant sur des instruments innovants de prévention, d'anticipation et de gestion, adaptés aux environnements multirisques et sensibles aux problématiques de genre »	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Progression dans l'utilisation des nouveaux instruments de ciblage et d'intervention par les pays et les autres parties prenantes pour renforcer l'efficacité de leurs interventions sur le terrain
Résultat final 2 « Des interventions de sécurité alimentaire et nutritionnelle mieux coordonnées et alignées, reposant sur une information de qualité et un « leadership » renforcé des parties prenantes »	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Évolution du nombre d'initiatives spontanées d'interventions en coopération inter-agences de développement ou inter-OIG, notamment autour du triple nexus HDP dans les zones multirisques ou de conflits
Résultats intermédiaires	Indicateurs de résultats
Résultat intermédiaire 1 « Un accès facilité des parties prenantes de la SAN à une information et à des instruments d'intervention mieux adaptés aux environnements multirisques »	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Utilisation effective des recommandations issues des dialogues organisés par le Secrétariat et le CT-CH pour améliorer l'efficacité des outils méthodologiques : (i) collecte des données et production de l'information SAN en contextes multirisques ; (ii) ciblage distinctif des populations en insécurité alimentaire ; (iii) instruments d'intervention en environnements hostiles et d'insécurité ✓ Évolution du nombre de pays utilisant les outils innovants de ciblage validés par le CT-CH pour améliorer l'efficacité des interventions en direction des populations vulnérables et des plans nationaux de réponse (PNR)

<p>Résultat intermédiaire 2 « Une information pertinente et diversifiée disponible au bénéfice de la planification, de l'animation du dialogue politique sur la coordination, l'alignement et l'efficacité des interventions »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Importance du recours aux informations de l'outil cartes interactives par les parties prenantes pour planifier leurs interventions SAN ✓ Fréquence d'utilisation de la base de résultats CH en ligne par les parties prenantes (notamment les PTF) pour la préparation de leurs plans de réponse ✓ Progression du nombre de pays mettant progressivement en œuvre leurs feuilles de route nationales pour le renforcement des SI-SAN ✓ Variation du nombre de pays de la ligne de front sécuritaire validant et mettant en œuvre leurs feuilles de route sur l'opérationnalisation du nexus HDP
<p>Résultat intermédiaire 3 « Des instruments d'interpellation et de renforcement des capacités promus par le RPCA au bénéfice d'une meilleure gouvernance de la SAN »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de pays ou d'OIG conduisant de leurs propres initiatives l'analyse C-GovSAN afin d'autoévaluer leurs capacités de leadership, et de mettre en œuvre des mesures correctives face aux insuffisances relevées ✓ Évolution du nombre de pays mettant progressivement en place des cadres de suivi-évaluation <i>in situ</i> de leurs engagements dans la Charte PREGEC
<p>Activités</p>	<p>Indicateurs de réalisation / extraits à court terme (2021-22)</p>
<p>Activité 1 : Poursuivre l'appui au processus d'innovation des instruments de prévention, d'intervention, d'anticipation et de gouvernance de la SAN en général</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Consensus assorti d'une feuille de route sur l'harmonisation et le renforcement de la qualité des outils méthodologiques de collecte des données et production de l'information dans les environnements multirisques ✓ Disponibilité de guides d'utilisation pour les outils innovants de collecte de l'information dans les zones multirisques, disponibles pour les différents utilisateurs
<p>Activité 2 : Renforcer l'information au bénéfice des synergies et de l'efficacité des interventions</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de réunions du réseau organisées ✓ Nombre de nouveaux projets SAN et bonnes pratiques rajoutées à l'outil cartes interactives ✓ Nombre de nouvelles fonctionnalités de recherche intégrant la dimension genre, ajoutées à l'outil cartes interactives ✓ Existence d'un réseau fonctionnel de partage d'information entre pays ✓ Nombre de notes aux décideurs, ✓ Nombre de synthèses régionales sur les résultats du Cadre harmonisé et nombre de <i>Maps & Facts produits</i> ✓ Existence de conclusions du COR-RPCA diffusées ✓ Existence d'un guide méthodologique produit et diffusé ✓ Nombre de feuilles de route pour l'opérationnalisation du nexus HDP ✓ Nombre de sessions consacrées au nexus HDP lors des réunions du RPCA ✓ Nombre de produits de communication conçus et diffusés

<p>Activité 3 : Renforcer le leadership des acteurs nationaux et régionaux de la SAN ainsi que leur culture de redevabilité et les capacités de veille et d'interpellation de la société civile.</p>	<ul style="list-style-type: none">✓ Existence d'un document de reporting sur la mise en œuvre des recommandations des évaluations de la Charte PREGEC, y compris des notes d'interpellation à l'attention des parties signataires sur les enjeux de coordination, d'alignement et de cohérence✓ Nombre de nouveaux pays ayant réalisé l'autodiagnostic de leurs capacités de leadership à l'aide de l'outil C-GovSAN✓ Nombre de pays dotés de Comités de veille citoyenne et parlementaire sur l'application de la Charte PREGEC
---	--

1.3. Transformations et durabilité des systèmes alimentaires

37. L'intérêt mondial pour la durabilité des enjeux alimentaires a suscité de nombreuses initiatives portées par les acteurs régionaux et continentaux, tels que la CEDEAO (ECOWAP), l'UEMOA (avec le CAP 2021-2025), le G5Sahel, l'UA (Grande Muraille verte, Capacité africaine de gestion des risques) et l'Alliance Sahel. Des processus ont également été impulsés à l'international, à l'image du sommet « Nutrition pour la croissance » (N4G), du « Sommet mondial sur l'alimentation Nations-Unies » en 2021 ou encore du lancement de la stratégie « De la ferme à la fourchette » de l'UE. Comment faire converger ces initiatives ?
38. Le Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA) est la seule plateforme réunissant tous les acteurs autour d'instruments d'analyse consensuels et fiables. Son champ d'intervention, circonscrit jusqu'ici à la prévention des crises, doit désormais s'élargir aux systèmes alimentaires.
39. Pour conforter ce nouveau rôle dévolu au RPCA, le Secrétariat poursuivra l'animation de dialogues politiques multi-acteurs, en fournissant des éclairages analytiques, basés sur des faits et des évidences, qui permettront de mieux appréhender les dynamiques actuelles. Ces analyses seront mises en débat pour alimenter l'adaptation des politiques publiques au bénéfice de l'amélioration de la résilience alimentaire des populations vulnérables ainsi qu'au profit de la résilience et de la durabilité des systèmes alimentaires.
40. Le rôle du Secrétariat du Club consistera à fournir une animation continue du dialogue technique et politique basé sur des analyses existantes ou nouvelles produites par le CSAO lui-même, par d'autres partenaires ou conjointement.

1.3.1. Résultats attendus

41. Deux résultats spécifiques sont recherchés :
- Des capacités de suivi et d'analyses renforcées en ce qui concerne les transformations des systèmes alimentaires et leurs effets ;
 - Une compréhension améliorée et partagée des transformations des systèmes alimentaires et des options politiques à privilégier pour les accompagner.
42. Deux activités concourront simultanément aux deux résultats. Elles fourniront des données et des analyses pour éclairer le dialogue politique sur les transformations des systèmes alimentaires. Elles s'appuieront sur des partenariats stratégiques avec des partenaires spécialisés sur les transformations des systèmes alimentaires durables. L'ensemble des produits de l'activité alimentera les discussions entre les membres et partenaires du CSAO et d'autres parties prenantes.

1.3.2. Description des activités

Activité 1 : Produire des données et connaissances permettant d'alimenter un dialogue politique transparent et inclusif sur les transformations des systèmes alimentaires

43. L'objectif de cette activité est de favoriser une compréhension commune des transformations des systèmes alimentaires dans la région, par la coproduction d'analyses sur les risques, défis et opportunités associés aux transformations des systèmes alimentaires. Ces analyses serviront de base aux discussions entre les membres et partenaires du CSAO et autres parties prenantes. Il s'agira en particulier d'informer et compléter les mécanismes et processus existants à l'appui des pays de la région, des organisations régionales et des partenaires de développement.

44. L'activité sera menée en synergie avec les membres du CSAO. Elle impliquera un effort collectif pour accéder à divers organes et forums de haut niveau. Pour la période 2023-2024, les sujets suivants ont été identifiés au regard de leur importance, de l'effet de levier politique et de l'expertise et de la valeur ajoutée du CSAO.

- **Nutrition**

45. L'Afrique de l'Ouest est de plus en plus confrontée aux trois formes de la malnutrition que sont la dénutrition, les carences en micronutriments et l'obésité. En outre, sous l'effet de la forte croissance démographique, de l'augmentation des revenus et de l'urbanisation, les habitudes de consommation alimentaire et les régimes alimentaires ont rapidement évolué en villes comme dans les espaces ruraux.

46. De même, les transformations du système alimentaire au sens large dépendent de plus en plus des infrastructures de transport, de stockage, de transformation et de distribution des aliments pour garantir la disponibilité, l'accessibilité et la production d'aliments nutritifs. Les chaînes d'approvisionnement plus longues et plus complexes soulèvent de nouveaux défis, tels que les externalités environnementales, les problèmes de gaspillage alimentaire et d'impacts sur la santé (par exemple, la perte de valeur nutritionnelle associée aux problèmes d'emballage, de stockage, de chaînes du froid), entre autres.

47. Un accent particulier sera également mis sur le rôle des femmes dans l'amélioration des résultats nutritionnels. En Afrique de l'Ouest, les femmes occupent un rôle central dans la nutrition, tant dans la sphère privée que publique. Au niveau des ménages, les femmes jouent un rôle dominant dans l'utilisation des aliments, une dimension essentielle de la sécurité alimentaire, ayant un lien direct avec la consommation et la nutrition. La diversité des régimes alimentaires dépend non seulement du pouvoir d'achat des femmes, mais aussi de leurs connaissances et de leurs capacités qui conditionnent en grande partie les pratiques et les préférences alimentaires. Par ailleurs, les femmes sont particulièrement présentes au sein des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) qui s'activent dans la transformation et la distribution de produits alimentaires. Autant d'entrées sensibles au genre qui constituent des d'opportunités de discussion pour s'attaquer au triple fardeau de la malnutrition en misant sur le rôle éminent des femmes comme actrices du changement.

48. Les analyses fournies s'attèleront à informer les conditions d'accès et de disponibilité d'une alimentation saine, en portant un accent particulier sur la nutrition et les conditions de vie des ménages.

49. Cette activité analysera notamment le rôle des marchés dans l'approvisionnement des villes et des consommateurs en produits nutritifs et les implications pour la disponibilité et les prix de ces produits urbains.

50. Elle donnera lieu aux produits suivants :

- Une analyse des impacts des transformations des systèmes alimentaires sur les résultats nutritionnels en Afrique de l'Ouest, incluant le rôle des femmes et la discussion des leviers politiques.
- Une analyse sur la disponibilité des aliments, l'accès aux aliments et la fonctionnalité des marchés.

51. Ces analyses seront menées dans le cadre d'une collaboration avec des partenaires comme le programme alimentaire Mondial (PAM) et des centres de recherches de la région disposant d'une expertise sur le sujet et bénéficiant d'ancrages forts sur le terrain. Les analyses s'emploieront

également à évaluer l'impact du prix des aliments et de la fonctionnalité des marchés sur les régimes alimentaires. Un rapport publié dans la série « Notes ouest-africaines », présentant les résultats de la recherche, sera produit à cet effet.

- **Chaînes de valeur, marchés et commerce alimentaire**

52. Les marchés agricoles et le commerce agro-alimentaire sont de puissants vecteurs pour parvenir à des systèmes alimentaires durables et résilients, essentiels pour améliorer l'accès à une alimentation suffisante, saine et nutritive et fournir des conditions de vie décentes à des millions de personnes vulnérables. Cela implique de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle en améliorant la disponibilité, l'accessibilité, l'utilisation et la stabilité des aliments. Les chocs commerciaux (induits par la pandémie de Covid-19 ou les conflits par exemple) se conjuguent aux effets des variations climatiques (par exemple, les sécheresses), à la croissance démographique et à l'urbanisation pour exercer une pression supplémentaire sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle nationale et régionale.
53. Les marchés agricoles et le commerce alimentaire disposent du potentiel pour stabiliser les systèmes alimentaires régionaux et locaux et accroître ainsi leur résilience. Il est essentiel de mieux comprendre l'environnement du marché et du commerce, y compris l'impact de l'environnement politique sur le commerce des produits agricoles afin de fournir des preuves permettant d'informer les politiques commerciales agricoles et améliorer ainsi la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région.
54. Cette activité donnera lieu aux produits suivants :
 - Une analyse des impacts de la disponibilité (ou du manque) de données sur le commerce agricole régional sur la politique commerciale agricole des États membres de la CEDEAO ;
 - Une analyse de l'environnement commercial agricole actuel dans l'espace CEDEAO (avec un accent particulier sur les questions des barrières commerciales tarifaires et non tarifaires, la mise en œuvre des politiques commerciales, et perceptions du secteur privé).
55. Des collaborations avec des centres de recherches, des Think Tank, des partenaires privés tels que Akademiya 2063, AGRHYMET, IFPRI, ECDPM, WACTAF, seront privilégiées.

Activité 2 : Alimenter les plateformes techniques et politiques pour poursuivre les discussions stratégiques sur les transformations et la durabilité des systèmes alimentaires

56. Il s'agit ici de renforcer une compréhension commune des conditions de durabilité et de résilience des systèmes alimentaire en facilitant le partage d'informations et d'analyses rétrospectives et prospectives des risques, des défis et des opportunités.
57. Les analyses et leurs implications pour les politiques servent de base aux discussions entre les membres et partenaires du CSAO, associés à d'autres parties prenantes, afin de promouvoir des politiques plus cohérentes et adaptées. Un accent particulier sera mis sur l'information et la complémentarité des mécanismes et processus existants à l'appui des pays de la région, des organisations régionales et des partenaires de développement.
58. Le Secrétariat saisira les opportunités de l'agenda international pour porter ses recommandations politiques lors de rencontres régionales et internationales. L'activité sera menée en synergie avec les membres du CSAO et impliquera un effort collectif pour accéder à divers organes et forums au plus haut niveau et jouer des complémentarités.
59. L'activité donnera lieu aux produits suivants :

- Co-organisation avec le PAM en marge d'un atelier du RPCA, d'un évènement conjoint de dialogue autour des résultats du rapport sur la nutrition ;
- L'organisation d'un atelier technique pour la co-production de l'étude sur le renforcement des systèmes d'informations sur les marchés et le commerce. Il regroupera les spécialistes de la production de données (Akademiya2063, CILSS/AGHRYMET, FAO, PAM, IFPRI, etc.) et les responsables des principaux systèmes d'informations régionaux et nationaux ;
- L'organisation d'un évènement régional de restitution des résultats de l'étude sur le renforcement des systèmes d'informations ;
- L'organisation de deux ateliers avec des parties prenantes de la région durant le processus de production de l'étude sur l'environnement commercial communautaire ;
- L'organisation d'un webinaire de restitution des résultats de l'étude ;
- La fourniture de supports de communication et de produits cartographiques et statistiques à l'appui des évènements organisés ;

Activité 3 : Renforcer les capacités de la Commission de la CEDEAO à mieux promouvoir le commerce agricole intra régional

60. Le renforcement de la capacité de la Commission de la CEDEAO à promouvoir le commerce agricole intra régional est un levier important pour améliorer la contribution du commerce alimentaire au développement socioéconomique de la région et permettre de formuler des politiques plus cohérentes en faveur de systèmes alimentaires durables et résilients.
61. Le CSAO fournira des analyses fondées sur des preuves dans le domaine de la contribution du commerce agricole à l'amélioration de la sécurité et de la résilience alimentaires et nutritionnelles, au développement économique ainsi qu'à la durabilité environnementale des systèmes alimentaires. En outre, les analyses de l'environnement commercial actuel et des politiques commerciales communautaires et nationales mettront en évidence les contraintes et les possibilités d'accroître le commerce agricole intra régional et permettront d'informer les politiques. Ces analyses et leurs implications pour les politiques seront mises en débat au cours de dialogues conduits au niveau régional et national.
62. En termes d'approches, le CSAO combinera des analyses à la fois quantitatives et qualitatives sur le commerce agricole dans l'espace CEDEAO, étendus aux pays limitrophes quand cela s'avérera nécessaire. Les analyses impliqueront une variété de parties prenantes provenant d'organisations pertinentes, de centres de recherche, de groupes de réflexion et de partenaires de développement, par le biais de réunions formelles et informelles pour présenter et discuter des méthodologies, des analyses et des résultats.
63. En outre, des consultations menées auprès des opérateurs du secteur privé seront organisées pour refléter et décrire les environnements commerciaux, notamment pour intégrer les contextes spécifiques aux pays et aux secteurs. La dimension genre sera prise en compte dans les analyses, les consultations et les recommandations. Le projet visera également à contribuer et à impliquer d'autres projets et partenaires connexes afin d'améliorer la cohérence et la pertinence. Les analyses produites sont destinées aux décideurs politiques et identifieront les opportunités, les contraintes et les voies à suivre pour promouvoir la capacité de la CEDEAO et des États membres en matière de politique commerciale agricole.

64. L'ensemble de l'activité peut être divisée en trois sous-activités, dont deux seront mises en œuvre au cours de ce biennium :
65. *Sous activité 1 : Renforcer la compréhension de la Commission de la CEDEAO et des pays membres sur l'impact et les moteurs du commerce agricole régional ainsi que la capacité à améliorer son environnement politique et réglementaire.*
66. Les produits attendus de cette sous-activité sont les suivants :
- Une réunion technique associant les acteurs impliqués dans la production de données sur le commerce intra régional (CILSS/AGHRYMET, UEMOA, CEDEAO, FAO, PAM, AKADEMIYA2063, IFPRI, ITC etc.) ;
 - Un rapport analysant et décrivant les données commerciales disponibles pour l'analyse des marchés et des politiques, les lacunes et les données encore requises pour mieux les analyser, ainsi que les macro-moteurs du commerce agricole intra régional ;
 - Jusqu'à 4 fiches d'information en ligne résumant les messages du rapport à l'aide de données numériques visualisées ;
 - 1 atelier/webinaire régional des parties prenantes (producteurs de données et décideurs politiques) pour présenter et discuter des résultats de l'étude.
 - Des conseils fournis à la CEDEAO et aux gouvernements des États membres, en présentant et discutant les résultats comme des contributions-clés à divers ateliers et séminaires pertinents.
67. *Sous-activité 2 : Soutenir les processus de dialogue à plusieurs niveaux pour accompagner la Commission et les États membres de la CEDEAO dans l'élaboration de politiques et d'instruments efficaces en matière de commerce agricole.*
68. Les produits attendus de cette sous-activité sont les suivants :
- Un rapport présentant les résultats de l'évaluation de l'environnement de la politique commerciale agricole dans l'espace CEDEAO ;
 - 4 événements de dialogue avec les parties prenantes sur l'environnement commercial ;
 - Un webinaire pour discuter des résultats des dialogues avec les parties prenantes du secteur privé ;
 - Jusqu'à 4 notes de synthèse / fiches d'information ;
 - Un atelier régional avec les acteurs publics et privés du commerce ;
 - Un rapport d'événement présentant les messages clés des dialogues avec les parties prenantes ;
 - Des contributions aux tables rondes et conseils politiques lors du dialogue régional public-privé de la CEDEAO ;
 - Des conseils aux gouvernements en matière d'action concertée pour l'harmonisation des instruments de politique commerciale nationale et les besoins en investissements privés et publics (en étroite collaboration avec d'autres partenaires clés de mise en œuvre tels que l'ITC, la Banque mondiale ou USAID).

1.3.3. Chaînes d'effets et indicateurs

Objectif général	Indicateurs d'effets
« Renforcer l'engagement des membres et des partenaires à développer et à promouvoir des politiques holistiques en faveur de systèmes alimentaires résilients et durables »	✓ Évolution du nombre de décisions politiques et financières témoignant de l'engagement des membres et partenaires à intégrer ce type d'approches dans leurs politiques d'appui aux systèmes alimentaires résilients et durable dans la région.
Résultats finaux	Indicateurs de résultats
Résultat final 1 « Produire des connaissances sur les défis nutritionnels » et capacités de suivi et d'analyses renforcées en ce qui concerne les transformations des systèmes alimentaires et leurs effets »	✓ Progression des capacités d'analyses et de suivi des membres et partenaires concernant la transformation des systèmes alimentaires et leurs effets
Résultat final 2 « une compréhension améliorée et partagée des transformations des systèmes alimentaires et des options politiques à privilégier pour les accompagner »	✓ Progression du niveau de compréhension des groupes cibles sur les systèmes alimentaires et leurs mutations ✓ Variation du niveau de sensibilité des groupes-cibles à la prise en compte des analyses sur la transformation des systèmes alimentaires et leurs implications pour les politiques
Activités	Indicateurs de réalisation
Activité 1 : Produire des données et connaissances permettant d'alimenter un dialogue politique transparent et inclusif sur les transformations des systèmes alimentaires durables	✓ Existence d'un état de l'art sur les défis nutritionnels en rapport avec la transformation des systèmes alimentaires ✓ Disponibilité d'un rapport sur la nutrition ✓ Effectivité des collaborations avec le PAM pour coproduire ✓ Existence d'un état de l'art sur la portée et les lacunes des systèmes d'informations commerciales ✓ Disponibilité d'un rapport sur les systèmes d'information commerciales ✓ Disponibilité d'un rapport sur les instruments de commerce agricoles dans l'espace CEDEAO
Activité 2 : alimenter les plateformes techniques et politiques pour poursuivre les discussions stratégiques sur la durabilité et la résilience des systèmes alimentaires.	✓ Nombre de réunions techniques organisées ✓ Nombre d'évènements de dialogue politique prévus, effectivement organisés ✓ Nombre et position des parties prenantes participant aux dialogues politiques ✓ Nombre de supports visuels et cartographiques et statistiques et de présentations conçus à l'appui des dialogues politiques

Activité 3 : Renforcer les capacités de la Commission de la CEDEAO à mieux promouvoir le commerce agricole intra régional

- ✓ Nombre de réunions techniques organisées mobilisant des partenaires pour la production de connaissances
- ✓ Nombre de rapports et analyses produits et publiés
- ✓ Nombre de notes politiques aux décideurs réalisées et diffusées
- ✓ Nombre d'événements de dialogue politique organisés et auxquelles le Club participe
- ✓ Nombre d'ateliers régionaux auxquels le CSAO participe
- ✓ Nombre de fiches d'information et de supports de communication produits et diffusés
- ✓ Nombre de contributions et conseils fournis à la CEDEAO et aux États membres fournis par le CSAO lors des dialogues régionaux et en marge de la diffusion de recommandations-clés tirées des études

2 Villes, territoires et environnement

2.1. Contexte et justification

Accompagner les transformations urbaines rapides en tirant parti des opportunités

69. Les villes d'Afrique sont celles qui connaissent la croissance la plus rapide au monde. Elles regroupent les populations parmi les plus jeunes et enregistrent des transformations accélérées. Leur impact sur le paysage économique, social et politique de l'Afrique au cours des prochaines décennies sera vraisemblablement très profond.
70. Indéniablement, l'urbanisation offre d'immenses possibilités d'accélérer les progrès vers la réalisation des Objectifs de Développement Durable 2030 des Nations Unies et du programme de développement 2063 de l'Union Africaine. L'urbanisation constituera un puissant levier de promotion d'intégration dans le cadre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) mais pose aux déjà aux décideurs africains d'énormes défis en matière de planification, de gestion et de financement de la croissance urbaine, tant au niveau local que national.
71. Les projections les plus récentes indiquent que les villes africaines compteront 900 millions d'habitants supplémentaires d'ici à 2050, accueillant ainsi deux tiers de la population africaine. Cette expansion urbaine exige non seulement de planifier, gérer et financer les infrastructures et les services publics, mais aussi de mettre en place des stratégies qui favorisent l'emploi, stimulent la numérisation des services et l'adoption des technologies vertes et qui améliorent la compétitivité. Les programmes de développement nationaux doivent à ce titre mieux reconnaître le rôle des villes dans la promotion du développement économique et le renforcement de la résilience. La cohérence et l'efficacité doivent également être recherchées dans l'application des politiques nationales à l'échelon local.
72. Le dernier rapport du CSAO « *Dynamiques de l'urbanisation en Afrique 2022 : le pouvoir économique des villes africaines* » montre à partir de l'étude de 2 600 villes de 32 pays que l'urbanisation contribue à de meilleurs résultats économiques et à des niveaux de vie plus élevés. Il souligne que dans la plupart des dimensions socio-économiques, les villes africaines obtiennent des résultats nettement supérieurs à la moyenne nationale, et que cet écart est plus élevé que dans de nombreuses autres régions du monde.
73. L'une des réussites des villes africaines les plus sous-estimées au cours des trente dernières années est qu'en dépit d'une croissance de 500 millions de personnes, elles ont maintenu leurs performances économiques par rapport aux zones rurales, offrant de meilleurs emplois et un meilleur accès aux services et aux infrastructures. Les retombées positives de l'urbanisation s'étendent également aux zones rurales, qui bénéficient de la proximité des villes.
74. Néanmoins, des contraintes économiques et politiques continuent de limiter la capacité des villes à

contribuer à la croissance et au développement social. Il est urgent d'adopter de nouvelles approches plus adaptées aux dynamiques locales, et les défis à relever sont considérables. Le rapport souligne également l'importance d'investir dans une meilleure planification, de développer des politiques coordonnées, d'ancrer le rôle des villes dans la planification du développement national et de promouvoir les capacités fiscales et administratives des gouvernements locaux.

75. Relever les défis de la croissance urbaine de l'Afrique implique aussi d'envisager que l'avenir urbain ne pourrait pas suivre la même trajectoire que le développement urbain des Amériques, de l'Asie ou de l'Europe. Les villes du 21^e siècle seront différentes de celles du 20^e siècle. Les villes africaines, et en particulier celles de petite et moyenne taille, sont déjà nettement moins ancrées dans des modèles de développement à forte intensité de carbone que les villes de nombreuses autres régions du monde. Parallèlement, d'énormes investissements dans les infrastructures urbaines doivent encore être réalisés et la population des villes africaines est jeune. Il s'agit là de bases importantes sur lesquelles construire de nouveaux modèles plus neutres sur le plan climatique, plus inclusifs et plus vivables.

[Mieux intégrer les disparités géographiques et les différentes échelles des territoires pour permettre aux villes de mieux faire face au changement climatique](#)

76. Le changement des niveaux de précipitations, de l'augmentation des températures extrêmes et de l'élévation du niveau de la mer influencent déjà grandement les territoires africains. Face à ces fortes variabilités et vulnérabilités qui caractérisent le changement climatique et ses effets, les villes africaines doivent continuer à se préparer ; d'autant qu'elles auront un rôle moteur à jouer dans un contexte de démographie et d'urbanisation rapide du territoire avec des systèmes déjà fragiles, tant sur le plan économique que social.
77. Les effets du changement climatique varient d'un pays ou d'une ville à l'autre. S'il constitue un défi mondial partagé, les réponses - tant en termes d'adaptation que d'atténuation - dépendent d'actions locales et de leur coordination avec le niveau national.
78. Pour le continent africain, très exposé aux effets des changements climatiques, alors même qu'il contribue moins que les autres continents aux émissions mondiales, une transition juste notamment énergétique doit être pensée dans la lignée des annonces au Sommet Union européenne-Union africaine et de la COP de Glasgow.
79. Les disparités géographiques et les opportunités propres aux villes et à leur environnement sont insuffisamment intégrées par les partenaires au développement et les gouvernements nationaux, ce qui entrave une action systémique et efficace sur le climat. Cela se manifeste également par une faible prise en compte du niveau local dans les contributions déterminées au niveau national (CDN).
80. Les objectifs de développement durable à l'horizon de 2030 reconnaissent le rôle vital de l'urbanisation comme l'exprime l'objectif de développement durable 11 – Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables –. La COP21 reconnaît quant à elle le rôle majeur à jouer par les villes face au changement climatique.
81. Néanmoins, comme le rapporte le [deuxième rapport d'évaluation du réseau de recherche sur le changement climatique urbain](#), "les villes ne seront pas en mesure de relever les défis et de réaliser leur potentiel de leadership en matière de changement climatique sans transformation". Alors que l'urbanisation est porteuse d'opportunités, elle exacerbe également les risques notamment environnementaux. Ces transformations impliquent plusieurs échelles spatiales et plusieurs secteurs,

d'où l'enjeu d'anticiper leur développement, en analysant les réalités fonctionnelles urbaines et environnementales, la diversité des potentiels territoriaux et des cadres institutionnels et légaux ; et en produisant des données et des outils afin d'accompagner les agglomérations ouest-africaines et leurs partenaires à décliner des options de politiques en faveur d'un développement urbain plus adapté à la durabilité climatique.

2.2. Résultats attendus

82. Les travaux visent trois résultats principaux :

- Une compréhension renforcée de l'expansion urbaine actuelle et projetée en Afrique de l'Ouest ;
- Une meilleure appréhension des liens entre formes urbaines, environnement et climat ainsi qu'une meilleure compréhension de la diversité des potentiels territoriaux et des cadres de gouvernance climatique ;
- Des dialogues multi-acteurs promus pour éclairer les politiques urbaines, notamment sur les politiques d'accompagnement de l'expansion urbaine et les options politiques en faveur d'un développement urbain plus adapté à la durabilité climatique.

2.3. Description des activités

2.3.1. Planification de l'expansion urbaine

Activité 1 : Africapolis : visualiser l'urbanisation en Afrique

83. La fréquentation croissante de la plateforme [Africapolis](#) par des utilisateurs aux profils divers montre le succès d'un outil qui demeure sans équivalent pour comprendre les dynamiques urbaines en Afrique.
84. Les analyses récentes produites dans le cadre du rapport 2022 " [Dynamiques de l'urbanisation en Afrique 2022 : Le pouvoir économique des villes africaines](#)", qui comparent les performances de l'ensemble du réseau urbain, reposent sur les données d'Africapolis tout comme les travaux sur les liens entre formes urbaines et environnement (Activités 2.3.2.). De même, de nombreuses autres analyses combinant des données sur l'environnement, la connectivité, l'accessibilité, les performances socio-économiques ou encore la vulnérabilité, bénéficient de la comparabilité et de la couverture d'Africapolis.
85. Le Secrétariat poursuivra la mise à jour des données pour 2020 qui permettra d'identifier et d'intégrer de nouvelles villes selon les critères d'Africapolis (plus de 10 000 habitants et moins de 200 mètres entre les bâtis).
86. Pour accroître la pertinence de la plateforme Africapolis.org, le Secrétariat du Club poursuivra l'ajout de nouvelles données, notamment des projections urbaines, des données socio-économiques ainsi que des mesures d'accessibilité. Le développement de nouveaux paramètres dans la base de données Africapolis permettra d'intégrer au fil du temps d'autres données produites par le CSAO ou par d'autres. De nouvelles fonctionnalités et visuels cartographiques seront également ajoutés au site web au fur et à mesure.
87. L'activité débouchera sur les produits suivants :
- Ajout de données socio-économiques et conception de nouvelles visualisations ;

- Mises à jour régulières des données sur la population (en fonction des nouvelles données disponibles) ;
- Intégration d'un onglet spécifique dédié aux clusters et aux données d'accessibilité.

Activité 2 : Produire des analyses sur l'expansion urbaine et les politiques urbaines nationales

88. Pour intégrer 900 millions de nouveaux urbains d'ici 2050, des politiques capables d'accompagner de façon flexible et efficace l'expansion urbaine sont déterminantes pour garantir l'habitabilité, l'équité et la durabilité des villes africaines. Deux tiers des villes africaines doivent encore être construites, ce qui offre la possibilité de bâtir des villes plus durables, plus inclusives et plus productives.
89. Des cadres politiques nationaux plus adaptés, incluant la planification stratégique, les réglementations d'urbanisme et la planification urbaine, contribueraient à promouvoir le développement urbain durable, à donner des moyens aux gouvernements locaux (en matière de planification et de fiscalité), à favoriser l'inclusion sociale et à réduire les coûts de la planification de l'expansion urbaine.
90. Pour permettre à la planification de jouer un rôle vertueux dans un contexte d'urbanisation rapide, il est crucial de produire des données et des analyses capables de cartographier cette croissance et d'en définir les caractéristiques. Ces informations sont cruciales pour comprendre les domaines prioritaires d'intervention et identifier les zones stratégiques, puis permettre de lancer des études de faisabilité technique et obtenir des engagements d'investissements de la part des partenaires.
91. Actuellement, seuls quelques pays de la région ont mis en place des stratégies nationales d'expansion urbaine ou un environnement réglementaire favorable. La plupart des gouvernements locaux ne sont pas suffisamment impliqués dans la planification – pour des contraintes législatives ou de capacités (financière, technique) – limitant ainsi leur capacité à gérer et à bénéficier de l'expansion. Fournir des analyses fondées sur des preuves sur une grande variété de sujets affectant les capacités de planification actuelles et futures, aidera les membres et les partenaires à mieux comprendre les défis et les opportunités et à identifier les implications politiques et les priorités, notamment dans le domaine de la construction.
92. L'activité donnera lieu aux produits suivants :
- Un rapport sur les dynamiques d'urbanisation et les enjeux-clés de la planification de l'expansion urbaine en Afrique (Cahiers de l'Afrique de l'Ouest) ;
 - De 2 à 4 Notes ouest-africaines, 2-3 blogs et synthèses revues sur les stratégies, réglementations et les impacts de l'expansion urbaine.

Activité 3 : Développer des processus politiques inclusifs par le dialogue, les partenariats stratégiques et la co-création de connaissances au service de l'élaboration de politiques urbaines adaptées

93. L'expansion urbaine se poursuivra en Afrique et devra être soutenue par des politiques et des outils capables d'en contrer les effets négatifs tout en proposant des modèles de gouvernance et de gestions adaptés à chaque contexte et dans tous les secteurs de l'urbanisme (logement, transport et mobilité, environnement, eau et assainissement, fiscalité foncière, etc.).
94. Il est impératif d'engager ce dialogue sur les défis techniques, légaux, politiques et financiers et

mobiliser les gouvernements nationaux/locaux et les partenaires internationaux autour de ces enjeux pour leur mieux les comprendre et les intégrer dans leurs interventions et leurs politiques.

95. Les analyses produites sur l'expansion urbaine en Afrique de l'Ouest alimentent à la fois les débats scientifiques entre les membres et la communauté de chercheurs, mais également le plaidoyer en direction des décideurs sur ses implications politiques, techniques, financières et réglementaires.
96. L'activité donnera lieu à l'organisation des réunions, techniques et politiques, réunissant les membres du CSAO et autres partenaires comme l'UNECA, de la BAD, de CGLU Afrique et de l'AUDA-NEPAD, le Secrétariat du CSAO organisera la mise en débat des implications induites par les politiques d'accompagnement de l'expansion urbaine, englobant les lois d'urbanisme et les règlements régissant la gestion urbaine, les arbitrages politiques et la gouvernance territoriale, les plans d'urbanisme et de développement urbain, et enfin les politiques de coopération et les investissements financiers. Ces événements de dialogue réuniront en particulier les institutions africaines, les gouvernements nationaux et locaux et les autres parties prenantes privées et publiques concernées.
97. Cette activité débouchera sur la co-organisation de 4 sessions techniques et de dialogues politiques multi-acteurs sur les implications politiques, réglementaires, financières et environnementales.

2.3.2. Territoires urbains, environnement et gouvernance climatique

Activité 4 : Mieux comprendre les liens entre formes urbaines et environnement en Afrique

98. Il s'agit de poursuivre le travail engagé en 2022 sur les formes urbaines et la soutenabilité des agglomérations urbaines en Afrique de l'Ouest. Ces analyses s'appuient sur la mise à jour des « *shape files* » définissant les agglomérations urbaines (Africapolis) de 2015 à 2020. La production d'analyses et de données harmonisées éclairant les réalités des territoires urbains ouest-africains dans une perspective environnementale, sont en effet indispensables pour que les acteurs à tous les niveaux gouvernementaux puissent orienter l'urbanisation vers une voie plus durable et résiliente.
99. Sous-activité 1 : Concevoir un module pour l'Académie de CGLU Afrique à destination des acteurs institutionnels et locaux ouest-africains, intitulé « *Articuler résilience urbaine et données pour guider les politiques et les problématiques de financement sur le foncier* ». Il est structuré autour des points suivants:
 100. Sous-activité 2 : illustrer l'évolution des formes urbaines et des indicateurs environnementaux cartographiés en 2022 (espace vert, mobilité urbaine et accessibilité) avec la nouvelle mise à jour Africapolis 2020. Mise à jour de la plate-forme « Cartographier et comprendre les transformations territoriales en Afrique » CARTA.

Partenariat avec l'institut ETHZ (Eidgenössische Technische Hochschule) de Zurich sur le thème « *Concevoir des politiques environnementales efficaces et institutionnellement réalisables pour un air urbain plus propre au Sud* »

L'Université de Berne et le Département « Environnement, Changement climatique et Santé » de l'OMS sont également partenaires autour de la question centrale : Comment concilier les transformations que requièrent des politiques pour un air plus propre et le coût qu'elles engendrent dans les budgets nationaux et locaux ?

Un diagnostic des instruments de politique d'assainissement de l'air et leur adaptation à un contexte local sera réalisé pour plusieurs villes du Sud comme Jakarta, Mexico, Santiago, Accra et Abuja. Basé sur des enquêtes qualitatives et des recherches quantitatives, cet état des lieux va permettre d'apprécier la faisabilité et l'applicabilité des politiques d'assainissement de l'air et de mener des analyses croisées. Le CSAO fournit les données sur le lien entre formes urbaines et environnement (produites en 2022) dans le cadre des diagnostics réalisés pour Abuja et Accra.

101. Sous-activité 3 : Produire des données et analyses cartographiées sur une mobilité accessible et durable dans les villes africaines : une approche spatiale et genrée. Ce travail s'appuie sur une synergie intra-OCDE et une demande de contextualisation aux territoires africains d'un modèle développé par le Forum International sur les Transports (International Transport Forum - ITF) dont les résultats initiaux seront présentés et valorisés à la COP27 de Charm-el-Cheikh en novembre 2022.
102. Les différents modes de transport (marche, vélo, voiture, transports publics informels/formels) et leur maillage à des centres économiques-clés, sont-ils modélisés ? Quelles sont les quartiers de la ville insuffisamment desservis ? Y-a-t-il un lien entre certaines formes urbaines (étalées, polycentriques, etc.), l'accessibilité et la mobilité ?
103. Les villes de Kumasi et Accra au Ghana feront l'objet d'une étude pilote. Des scénarios seront modélisés autour d'options d'améliorations potentielles. Ce processus impliquant des équipes de chercheurs ghanéens sera complété par des enquêtes spatiales et qualitatives, notamment pour illustrer les schémas de mobilité selon le genre.
104. Les trois sous-activités donneront lieu aux produits suivants :
- Module de formation et renforcement de capacité de l'Académie de CGLU Afrique ;
 - Développement de la plateforme CARTA (« Cartographier et comprendre les transformations territoriales en Afrique de l'Ouest ») avec mise à jour des données concernant les formes urbaines, les espaces verts, l'accessibilité et la mobilité au regard des nouvelles données Africapolis 2020 ;
 - Poursuite du partenariat avec ETHZ sur « Concevoir des politiques environnementales efficaces et institutionnellement réalisables pour un air urbain plus propre au Sud » ;
 - Une Note intitulée « *Une mobilité accessible et durable dans les villes africaines : une approche spatiale et genrée* ».
 - Des contributions analytiques des partenaires membres du comité scientifique de ces travaux

Activité 5 : *Appréhender le fonctionnement de la gouvernance climatique en Afrique de l'Ouest*

105. En raison de la nature multi scalaire et intersectorielle du changement climatique, ainsi que du nombre d'acteurs et de secteurs impliqués, l'adoption d'une approche collaborative pour gérer la crise climatique devrait contribuer à une action plus efficace des collectivités locales. Les villes sont au cœur de la gouvernance territoriale, toutes échelles comprises, car si elles constituent le niveau de collaboration le plus proche des citoyens, elles sont également soumises à des décisions prises à aux niveaux régional, national et international.
106. L'élaboration de politiques sur la base d'une approche territorialisée contribue à la cohésion territoriale. Cette approche repose sur une coordination horizontale et verticale, sur la formulation de politiques reposant sur des données factuelles et sur un développement territorial intégré. En intégrant différents niveaux de gouvernance, elle contribue à la subsidiarité.
107. Sous-activité 1 : Conduire un diagnostic du système institutionnel et juridique de la gouvernance climatique des agglomérations urbaines dans certaines agglomérations pilotes

108. Il s'agit de comprendre les conditions de gouvernance et les innovations institutionnelles nécessaires pour faciliter la mise en œuvre de politiques d'adaptation des territoires urbains ; et de nourrir le plaidoyer pour une meilleure insertion des dynamiques locales dans les CDNs. Dans un premier temps ce travail est réalisé sur certaines agglomérations urbaines pilotes.
109. Sous-activité 2 : localiser/cartographier la gouvernance climatique et ses acteurs.
110. Comprendre les réseaux de coopération climatique permettra d'identifier les composantes d'une intelligence territoriale plus durable et plus horizontale (Accra et Kumasi au Ghana).
111. La méthodologie de l'analyse en réseau est privilégiée, comme cela avait été le cas pour l'analyse de la gouvernance transfrontalière (Coopération transfrontalière et réseaux de gouvernance en Afrique de l'Ouest, Cahiers de l'Afrique de l'Ouest, 2017). L'utilisation de cette méthodologie permet de mieux saisir les réalités des coopérations et processus de décision politique. Ce travail mené avec les partenaires de la région vise à discuter de l'articulation des échelles de décision pour garantir la durabilité, l'adaptabilité et la résilience et à réfléchir à comment intégrer les contextes propres à chaque territoire et ville. Ce travail s'appuie sur des enquêtes menées dans deux agglomérations urbaines pilotes.
112. Cette activité donnera lieu aux produits suivants :
- Une « Note ouest africaine », portant sur les conditions de gouvernance et les innovations institutionnelles nécessaires pour faciliter la mise en œuvre de politiques d'adaptation des territoires urbains au changement climatique ;
 - Une cartographie des acteurs clés qui influencent la gouvernance climatique d'une agglomération urbaine au regard du niveau national.
113. La sous-activité 3 de l'activité 4 ainsi que l'activité 5 sont soumises à des contributions additionnelles pour pouvoir poursuivre les travaux engagés en 2022 et pouvoir les étendre à d'autres opérations pilotes.

Activité 6 : Réfléchir à des examens de performance environnementale contextualisée et adaptée aux villes ouest-africaines

114. Ces examens proposent d'adapter les méthodologies de l'examen des performances environnementales réalisé au niveau national pour les pays membres de l'OCDE, à l'échelle des agglomérations urbaines et en Afrique de l'Ouest.
115. Cette activité donnera lieu aux produits suivants :
- Un guide des étapes conduisant à la réalisation de cet examen adapté au contexte des agglomérations ouest-africaines ;
 - Des sessions participatives organisées dans le cadre d'un processus d'apprentissage par les pairs ;
 - 1 Note ouest-africaine évaluant l'efficacité environnementale et économique des politiques (examen), analysant les structures de gouvernance. L'analyse est accompagnée d'un focus sur un thème spécifique choisi par la ville partenaire (mobilité, énergie, etc.) et développant des recommandations partagées (participation horizontale) pour une ou deux agglomérations urbaines pilotes (à définir).
116. Cette activité est soumise à financement additionnel.

Activité 7 : Produire des outils d'aides aux politiques pour faciliter la traduction des actions climatiques au niveau des territoires

117. Les données produites dans les activités 4, 5 et 6 vont permettre de développer des outils de lecture à la fois spatiale et dynamique pour mieux appréhender et gérer la diversité des situations et des stratégies et faire le lien entre les intérêts locaux et nationaux.
118. La plate-forme CARTA et Africapolis fournissent des données et outils de lecture spatiale et dynamique pour mieux appréhender et gérer la diversité des situations et des stratégies, faire le lien entre les intérêts locaux et nationaux et intégrer les dimensions spatiales et territoriales dans les politiques et développement d'outils d'observation adaptés à plusieurs contextes et échelles. L'ensemble des données résultent des activités 1 à 6.
119. Les coopérations avec les partenaires seront poursuivies et nourries notamment par les initiatives de dialogue urbain participatif ouvrant les discussions à une cible plus horizontale incluant la société civile, la communauté de chercheurs et les opérateurs privés.
120. Cette activité débouchera sur deux produits :
 - La constitution d'outils spatiaux d'aide aux politiques pour une territorialisation de l'action climatique. Elles alimenteront des pages dédiées sur la plateforme CARTA ;
 - L'organisation ou la participation à des événements avec les partenaires dans le cadre des dialogues urbains participatifs.

2.4. Chaîne d'effets et indicateurs

Objectif général	Indicateur d'effets
<p><i>Une compréhension renforcée des Membres et des partenaires des dynamiques d'urbanisation et de leurs implications socioéconomiques, environnementales et politiques afin de nourrir les débats sur les options à privilégier en faveur d'une transition vers des systèmes urbains plus durables.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Consensus croissant au sein des groupes cibles et entre groupes cibles sur les conditions nécessaires à un développement urbain et territorial plus adapté et durable ✓ Augmentation du nombre de décisions politiques/financières témoignant de l'intérêt et de l'engagement des partenaires techniques et financiers vis-à-vis des approches promues par le CSAO
Résultats finaux	Indicateurs de résultats
<p>Résultat final 1 <i>Une compréhension renforcée de l'expansion urbaine actuelle et projetée en Afrique de l'Ouest.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Amélioration de la compréhension des groupes cibles sur les dynamiques actuelles de l'urbanisation, ses effets et impacts ✓ Progression dans l'utilisation de la base de données Africapolis par type de groupes cibles identifiés
<p>Résultat final 2 <i>Une meilleure appréhension des liens entre formes urbaines, environnement et climat ainsi qu'une meilleure compréhension de la diversité des potentiels territoriaux et des cadres de gouvernance climatique.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Amélioration de la compréhension des cibles sur les articulations entre formes urbaines, environnement et climat ✓ Renforcement des connaissances sur la gouvernance climatique
<p>Résultat final 3 <i>Des dialogues multi-acteurs promus pour éclairer les politiques urbaines, notamment sur les politiques d'accompagnement de l'expansion urbaine et les options politiques en faveur d'un développement urbain plus adapté à la durabilité climatique.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Amélioration de la sensibilité des bénéficiaires et des groupes cibles aux conditions préalables à un développement urbain plus adapté et durable ✓ Capacités de démonstration et d'influence du CSAO <ul style="list-style-type: none"> - Degré d'utilité perçue des recommandations formulées - Capacité à faire converger les intérêts des groupes cibles ✓ Variation des opinions des groupes cibles sur les enjeux faisant l'objet de recommandations politiques et techniques émises par le CSAO

Activités	Indicateurs de réalisation
Activité 1 : visualisation de l'urbanisation en Afrique par l'actualisation d'Africapolis	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de données socioéconomiques et démographiques intégrées à la base de données Africapolis ✓ Nombre de nouvelles fonctionnalités ajoutées au site Africapolis ✓ Nombre de nouvelles visualisation créées
Activité 2 : Production d'analyses sur l'expansion urbaine et les politiques urbaines nationales	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de rapport sur les dynamiques d'urbanisation produits et diffusés dans la série « Cahiers de l'Afrique de l'Ouest » ✓ Nombre de « Notes Ouest-africaines » publiées et diffusées ✓ Nombre de blogs alimentées régulièrement ✓ Nombre de documents de synthèse produits sur les stratégies, réglementations et impacts de l'expansion urbaine
Activité 3 : Développement de processus politiques inclusifs par le dialogue, les partenariats stratégiques et la co-crédation de connaissances au service de l'élaboration de politiques urbaines adaptées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de Sessions techniques organisées et d'ateliers de dialogues multi-acteurs sur les implications politiques, réglementaires et environnementales de l'expansion urbaine
Activité 4 : Une meilleure compréhension des liens entre formes urbaines et environnement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fourniture d'un module de formation complet à CGLU Afrique ✓ Nouveaux graphes ou cartes disponibles sur la plateforme CARTA
Activité 5 : Mieux appréhender le fonctionnement de la gouvernance climatique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre d'analyses sur les conditions de gouvernance et les innovations institutionnelles en faveur de politiques d'adaptation des villes au changement climatique ✓ Nombre de mapping de la gouvernance urbaine réalisés pour des villes pilote ouest-africaine
Activité 6 : Réfléchir à des examens de performance environnementale contextualisée et adaptée aux villes	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de sessions participatives organisées dans le cadre du processus d'apprentissage par les pairs ✓ Existence d'un guide des étapes pour la réalisation de l'examen de performance climatique ✓ Nombre de notes Ouest-africaines publiées et diffusées
Activité 7 : Développement d'outils d'aide aux politiques pour faciliter la traduction des actions climatiques au niveau des territoires	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Effectivité de l'alimentation des pages dédiées sur la plateforme CARTA

3 Sécurité et frontières

3.1. Contexte et justification

121. Depuis 2015, on constate une forte expansion géographique et une intensification des violences en Afrique du Nord et de l'Ouest. Plus de 14 000 événements violents sont ainsi recensés entre 2015 et 2019. Au cours des trois dernières années, les instabilités ont cru de manière exponentielle avec plus de 10 000 événements survenus entre 2020 et mi 2021. Tout récemment, le nombre d'événements violents a donc plus que doublé, passant d'une moyenne mensuelle de 233 épisodes violents entre 2015 et 2019 à 555 incidents recensés au cours des dix-huit derniers mois.
122. Ces violences n'ont pas une distribution homogène. 87% des événements et des victimes sont concentrés en effet dans 5 pays : la Lybie, le Nigéria, le Cameroun, le Mali et le Burkina Faso. Les violences frontalières s'intensifient également avec 60 % des victimes et des incidents violents recensés à moins de 100 kilomètres d'une frontière entre janvier et juin 2021, contre 40% en 2019. La moitié des victimes concerne des civils. Cette tendance, déjà perceptible dans le rapport du CSAO paru en 2021 « *Réseaux de conflits en Afrique du Nord et de l'Ouest* » est particulièrement marquée en Afrique de l'Ouest tandis que la situation au Maghreb se stabilise progressivement depuis la signature d'un accord de cessez-le-feu en octobre 2020.
123. Bien qu'étant géographiquement et politiquement périphériques, les espaces frontaliers influencent la diffusion spatiale de la violence et de l'instabilité politique. Les conflits frontaliers ne résultent pas nécessairement de liens distendus entre l'État et ses périphéries mais également des problèmes politiques plus larges, tels que la marginalisation perçue de certains groupes et la gouvernance politique. Les conflits qui s'y déroulent, trouvent leur origine dans un faisceau de causes enchevêtrées ayant pour dénominateur commun un sous-investissement dans le développement territorial, des conflits communautaires et un fort sentiment de marginalisation ressenti du plus grand nombre. À l'heure actuelle, ce sont le Liptako Gourma et le bassin du lac Tchad, où les conflits sont plus intenses et les événements violents plus concentrés qu'ailleurs, qui constituent les principaux foyers de violences frontalières dans la région. Se développe également une coalescence de la violence le long de plusieurs frontières du Nigéria, où des foyers de tension animés par des problématiques multiples se rejoignent géographiquement. Complexifiant ces dynamiques, la localisation de ces violences évolue au fil du temps.
124. La dimension transnationale des conflits et des groupes terroristes se confirme également. Quant aux leviers poussant les acteurs étatiques et non étatiques à adopter une stratégie transnationale, ils dépendent fortement des contextes étatiques et locaux, expliquant notamment pourquoi certaines zones frontalières sont beaucoup plus violentes que d'autres.
125. La dégradation de la sécurité constatée ces quinze dernières années témoigne de l'extrême fragilité des États et des sociétés, notamment sahéliennes. Cette dégradation ne se résume pas à la seule problématique terroriste et djihadiste, mais révèle également l'émergence ou la réémergence de conflits communautaires, de contestations sociales et d'insurrections armées qui ont pour corollaire, la multiplication de milices d'autodéfense à motivations variables. Le télescopage de ces dynamiques de violence imbriquées aux échelles locales, nationales et globale doivent

nécessairement être mieux appréhendées par les politiques pour proposer des réponses mieux adaptées en matière de développement territorial.

126. Les approches multi scalaires fournissent en ce sens, une aide précieuse à la décision. Avec l'indicateur des dynamiques spatiales de conflits et l'analyse en réseau d'acteurs, le Secrétariat du CSAO s'appuie sur deux outils innovants basés sur une analyse qualitative et quantitative offrant une lecture à la fois spatiale, relationnelle et temporelle des violences. Ces outils permettent aux membres et partenaires du Club de disposer d'informations et d'éclairages leur permettant de mieux anticiper les transformations en cours et de mieux appréhender la complexification et la volatilité des dynamiques de conflits. Les approches analytiques proposées par le CSAO/OCDE leur fournissent par ailleurs de l'aide à la décision pour les amener à concevoir des politiques de développement territorial plus inclusives et durables parce que mieux adaptées aux fragilités de la région, à leurs interactions et volatilités.

3.2. Résultats attendus

127. Deux résultats sont recherchés :

- La compréhension des membres et des partenaires sur les interactions existant entre le facteur spatial et l'évolution des conflits, est renforcée ;
- Les membres et partenaires sont sensibilisés à la prise en compte de ces analyses pour adapter leurs politiques d'appui au développement territorial, notamment dans les espaces transfrontaliers.

128. L'atteinte de ces résultats s'appuie sur quatre activités :

- Le développement d'outils spatiaux d'aide à la décision ;
- L'actualisation de l'analyse des réseaux de conflits ;
- Le renforcement des connaissances sur le lien entre genre et violence ;
- L'animation de discussions et d'échanges.

3.3. Description des activités

Activité 1 : Poursuivre le développement d'outils spatiaux d'aide à la décision

129. Cette activité poursuit le développement de l'indicateur des dynamiques spatiales de conflits (Spatial Conflict Dynamics Indicator - SCDi) qui constitue un outil innovant pour appuyer la construction de politiques de développement et de sécurité mieux contextualisées et donc plus efficaces.
130. Élaboré en 2020 par le CSAO/OCDE en coopération avec le Groupe de recherche sur le Sahel de l'Université de Floride, le SCDi permet de suivre l'évolution temporelle et spatiale des violences dans 21 pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest. L'Indicateur combine deux dimensions fondamentales de la violence: l'intensité qui mesure le nombre d'événements violents et la concentration, qui se rapporte à la distribution de la violence dans l'espace. Les données collectées par l'Armed Conflict Location and Event Dataset (ACLED) permettent de mesurer la progression des conflits à l'échelle de 6 540 cellules de 50 kilomètres de côté au cours des 25 dernières années.
131. L'indicateur permet une analyse territoriale comparée de l'évolution des conflits au sein d'un même espace, entre différentes régions et à différentes échelles temporelles (mois, année). Il fournit une aide à la décision utile à toutes les échelles d'intervention des politiques (locale, transfrontalière et régionale).

132. Sous activité 1 : Les travaux du programme 2023-2024 visent tout d'abord à actualiser l'indicateur des dynamiques spatiales de conflits, actuellement disponible de 1997 à 2021 sur une base annuelle.
- *Cartographier l'évolution récente des conflits au niveau régional et dans les espaces frontaliers.* L'actualisation de l'indicateur sur la base des données collectées par ACLED permet de cartographier l'évolution récente des conflits en Afrique du Nord et de l'Ouest de 2021 à 2024. Comme dans les rapports sur la *Géographie des Conflits* (2020) et les *Frontières et Conflits en Afrique du Nord et de l'Ouest* (2022), ces travaux permettent de suivre trois foyers de violence et d'en comparer les schémas: le centre du Sahel, qui comprend le Mali et les pays voisins, la région du lac Tchad, et la Libye.
133. Sous activité 2 : Trois nouvelles fonctionnalités sont développées qui permettent d'en faire un outil d'analyse et d'aide la décision politique sans pareil dans la région :
- *Comprendre les déterminants locaux des conflits.* L'indicateur est combiné à des données socio-économiques et politiques, comme l'évolution des prix des denrées alimentaires, la démographie, l'évolution climatique et les institutions de gouvernance locale. Cette approche permet de suivre l'évolution de la violence dans différentes régions, selon les facteurs qui les affectent le plus, et de proposer différentes perspectives politiques pour aider à la résolution des conflits. Le SCDi est idéalement positionné pour répondre à ces enjeux. La grille utilisée peut être adaptée à des unités administratives existantes. L'indicateur permet de nourrir une analyse des facteurs de fragilités, de comprendre les éventuels schémas récurrents par la mise en perspective des études de cas et d'éclairer les stratégies de développement en renforçant les connaissances sur les dynamiques en cours et leurs interactions. Les cartes des événements violents et des victimes dans les zones frontalières sont mis à jour sur une nouvelle plateforme digitale intitulée « Cartographier les transformations territoriales en Afrique » (CARTA).
 - *Développer une compréhension de longue durée des conflits régionaux.* La géographie de la violence est très changeante en Afrique du Nord et de l'Ouest : la plupart des conflits qui ont affecté la région dans les années 1990 sont résolus aujourd'hui, alors que les régions en conflit actuellement étaient stables, il y a une quinzaine d'années. Cette variation temporelle nécessite de cartographier l'émergence, le développement, et la résolution des conflits dans l'ensemble de la région sur plusieurs décennies. Pour analyser le cycle de vie des conflits, l'indicateur est mobilisé afin d'identifier quelles conditions locales, nationales et internationales expliquent la naissance des conflits et leur résolution. En cartographiant la manière dont chaque région est affectée par plusieurs types de violence, l'indicateur fournit un outil d'aide à la décision aux décideurs politiques en charge des foyers actuels de violence ainsi que des régions qui pourront potentiellement le devenir, comme le Golfe de Guinée (financement additionnel).
 - *Intégrer les contraintes locales.* La méthodologie appliquée à l'heure actuelle suppose que les événements violents peuvent se produire à n'importe quel endroit d'une cellule, ce qui est impossible en raison des contraintes topographiques de la région. Afin de tenir compte de l'environnement réel dans lequel se déroulent les conflits, un indice de pondération de la concentration et de l'intensité de la violence est intégré au SCDi. En prenant en compte les obstacles éventuels rencontrés localement comme les formes du terrain ou la présence d'un lac, cet indice répartit inégalement le potentiel d'événements dans une cellule pour analyser de façon plus nuancée le regroupement ou la dispersion des événements violents. De façon similaire, le SCDi pourrait donner plus de poids à certains événements en fonction de la densité de la population ou de la présence de routes, deux facteurs clés pour quantifier l'intensité ou la concentration d'un conflit.

134. Sous activité 3 : Plusieurs autres activités pourront être réalisées pour développer l'indicateur des dynamiques spatiales de conflits, sous réserve de financements additionnels.
- *Mesurer l'impact d'un conflit à court terme.* L'indicateur pourrait être mis à contribution pour suivre l'évolution rapide de certains conflits à une échelle temporelle plus courte que celle actuellement utilisée. Par exemple, l'indicateur pourrait être mis à jour toutes les deux semaines pour mesurer l'impact d'une opération militaire de grande envergure contre des groupes armés, l'expansion territoriale d'une insurrection transfrontalière, ou l'importance d'un acteur gouvernemental ou d'une coalition régionale sur l'évolution d'un conflit en particulier.
 - *Mesurer l'impact d'un conflit sur un groupe spécifique.* L'indicateur pourrait servir à mesurer les effets d'un conflit sur un groupe d'acteur spécifique, comme les populations civiles, qui souffrent grandement des violences, ou les milices villageoises, qui se sont développées en réponse à l'insécurité en milieu rural et urbain.
135. Cette activité donnera lieu aux produits suivants :
- Une note-ouest africaine (2023) et un rapport dans la série « Cahiers de l'Afrique de l'Ouest » contenant des analyses, cartes et graphes actualisés (2024). Une thématique sera identifiée pour le Rapport en fonction de l'actualité ;
 - Un ensemble de données statistiques combinées et de cartographies accessibles sur la plateforme digitale « Cartographier les transformations territoriales en Afrique » (CARTA).

Activité 2 : Mettre à jour l'analyse des réseaux de conflits et développer de nouvelles variables

136. Cette activité consiste à poursuivre l'analyse des relations entre groupes impliqués dans les violences, amorcée dans le rapport du CSAO *Réseaux de conflits en Afrique du Nord et de l'Ouest* paru en 2021. Ces travaux s'appuient sur l'analyse des réseaux sociaux (Social Network Analysis, SNA), une approche quantitative des relations d'alliances et de conflits. Depuis la parution du rapport *Coopération transfrontalière et réseaux de gouvernance en Afrique de l'Ouest* en 2017, le CSAO utilise cette approche de manière récurrente et se présente comme un leader en matière d'analyse des réseaux à des fins de politiques publiques.
137. L'analyse en réseau d'acteurs a en effet démontré son utilité pour mieux appréhender le rôle et l'évolution des alliances et des rivalités dans l'évolution des conflits. Elle permet notamment de saisir la polarisation de la violence par certains groupes, sa propagation ainsi que la volatilité des relations entre acteurs de la violence. Cette approche permet de modéliser un très grand nombre d'acteurs et d'aboutir à des options de réponse politiques qui tiennent compte de l'ensemble des relations entre acteurs au sein d'une région en conflit, au-delà des limites institutionnelles ou des frontières nationales. Par exemple, le dernier rapport du CSAO souligne la centralisation croissante des conflits sahéliens, signe d'une augmentation des violences entre acteurs étatiques et groupes armés, de même que l'importance croissante des milices dans la violence rurale.
138. Dans le cadre du programme 2023-2024, il est prévu d'actualiser la cartographie des relations d'alliance et de conflits entre organisations violentes d'Afrique du Nord et de l'Ouest, actuellement disponible de 1997 à 2020 sur une base annuelle.

- *Mesurer l'influence des relations entre organisations violentes.* La fluctuation des relations d'alliance et de conflit entre organisations violentes influence les dynamiques régionales de la violence. Les données collectées auprès de la base ACLED sont actualisées afin de (a) mesurer la centralité de chaque organisation violente, (b) cartographier leurs relations d'alliance ou de conflit, (c) mesurer la centralisation et la densité de chaque conflit de manière à appréhender son potentiel de violence.
- *Ajout de nouveaux attributs.* De nouveaux attributs peuvent être rajoutés aux acteurs impliqués dans la violence régionale, sous réserve de disponibilité de données, tels que leur localisation ou leur appartenance à différents types d'organisations violentes. Ces nouveaux attributs permettront de mieux comprendre la volatilité de ces relations et leurs effets sur le cycle de conflits.

139. Cette activité débouchera sur les produits suivants :

- Ce travail complète les analyses du rapport publié dans la série « Cahiers de l'Afrique de l'Ouest » (activité 1) et alimente la plate-forme CARTA ;
- Un ensemble de données statistiques combinées et de cartographies accessibles sur la plate-forme CARTA.

Activité 3 : Renforcer les connaissances sur le lien entre genre et violence

140. La compréhension localisée des défis et des obstacles, ainsi que les outils de lecture spatiale des questions de genre au regard des violences, restent limitées. Cette activité vise à renforcer les connaissances sur le lien entre genre et conflits à partir de données désagrégées de la base ACLED et à engager des conversations régulières avec une audience féminine de plusieurs horizons (société civile, secteur privé, actrices locales).

141. L'activité donnera lieu aux produits suivants :

- La mise à jour de l'évolution temporelle et spatiale des violences impliquant les femmes en Afrique de l'Ouest au cours des 20 dernières années qui augmente tandis que la violence envers les civils croit. Ce travail s'appuie sur la Note Ouest-africaine n°28 « Femmes et conflits en Afrique de l'Ouest ». Les données et cartes dynamiques produites sont disséminées sur une page dédiée de la plate-forme CARTA ;
- Deux notes ouest-africaines dont les sujets sont élaborés en fonction de l'actualité et des partenariats ;
- Plusieurs podcasts retraçant les conversations entre une chercheuse ouest-africaine et une audience féminine issue de plusieurs horizons en réaction à une note politique tirée des travaux du CSAO sur « Sécurités et frontières ».

Activité 4 : Dialogues

142. Les approches privilégiées visent à construire un plaidoyer politique démontrant la valeur ajoutée d'intégrer les dimensions scalaires des violences dans les stratégies de réponse et les politiques de sécurité humaine et de développement des membres et partenaires du CSAO. Cette démarche se nourrit des analyses et données issues du SCDi et de la SNA.

143. Outre la participation à des réunions de haut niveau, le dialogue sera poursuivi avec d'autres plateformes de discussion incluant la société civile et les réseaux de recherche.

144. L'activité débouchera sur les produits suivants :

- La participation aux 2 réunions du groupe des Envoyés Spéciaux pour le Sahel en 2023 et 2024, ainsi qu'à deux réunions la Munich Security Conference ;

- L'organisation d'au moins deux évènements de dialogue (webinaires) en marge de la publication des analyses et la participation à des sessions de travail avec les membres et partenaires ;
- La production de 6 Notes Ouest-africaines suivant les évolutions de l'actualité de la région produites par des chercheurs travaillant sur l'Afrique de l'Ouest et valorisant le fruit de leur recherche ;
- La production et la diffusion de plusieurs podcasts où un invité réagit à un brief politique ou à une Note ouest-africaine. Le Secrétariat du CSAO cherche à améliorer sa stratégie de sensibilisation auprès des acteurs de la société civile sur les questions de sécurité au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Il s'agit entre autre de mieux relier l'analyse et les résultats des travaux avec l'action de la société civile ou des membres par le dialogue et l'échange de connaissances. Ces podcasts qui respectent une parité d'intervention hommes/femmes servent également de plateforme de retour à même d'informer les travaux du CSAO ;
- Le développement d'une plate-forme CARTA comme outil de visualisation des transformations territoriales africaines et d'aide à la décision politique. Pour ce qui est du programme Sécurités et Frontières, la plate-forme mise à jour régulièrement, permet de visualiser (a) l'évolution des violences frontalières depuis 20 ans (événements et victimes), notamment dans la région du Lac Tchad et au Sahel central ; (b) les violences fondées sur le genre à partir des données ACLED ; (c) les quatre catégories de violences mises en avant par l'indicateur à une échelle localisée. Cet outil vise à rendre les données et analyses plus accessibles et compréhensibles. Il permet de comprendre le sens de l'information et sert également d'outil de communication. Cet objectif de vulgarisation est complémentaire des travaux analytiques, de la production de données, ou des exercices de suivi-évaluation. La visualisation de données doit notamment permettre à une plus large audience de s'approprier efficacement les informations clefs, au travers de représentations variées et lisibles (cartographies, tableaux, graphiques). L'exploration de données téléchargeables permet à l'utilisateur qu'il soit acteur politique ou chercheur de valider ou infirmer des hypothèses qui favoriseront la définition de politiques et de stratégies. Ces visualisations spatiales et rétrospectives sont un vrai appui à la décision et permettent d'échanger sur des indicateurs clés et d'effectuer des focales sur des zones précises. La donnée devenue plus compréhensible permet de faire ressortir des tendances et des corrélations qui peuvent ensuite être utilisées stratégiquement. La donnée cartographiée raconte une histoire qu'il convient ensuite d'intégrer à des plans d'action territoriaux. En élargissant l'audience, la plateforme CARTA contribue à une stratégie de dialogue plus participatif.

3.4. Chaîne d'effets et indicateurs

Objectif général	Indicateur d'effets
« Un engagement croissant des Membres et partenaires à intégrer des approches multi-scalaires et territorialisées dans les stratégies de sécurité humaine en Afrique de l'Ouest »	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Augmentation du nombre de références aux travaux du CSAO sur les approches scalaires dans les stratégies et politiques des membres et partenaires ✓ Nombre de références faites aux travaux du CSAO sur les approches spatiales, dans les articles publiés par les instituts de recherche spécialisés
Résultats spécifiques	Indicateurs de résultats
Résultat spécifique 1 <i>Une compréhension renforcée des Membres et des partenaires sur les interactions existant entre le facteur spatial et l'évolution des conflits</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Amélioration du niveau de compréhension des cibles sur l'importance de la prise en compte de l'analyse spatiale pour mieux appréhender les formes revêtues par la violence et ses évolutions ✓ Perception par les groupes cibles de la capacité du CSAO à démontrer que le facteur géographique influence de façon significative la nature et l'évolution des conflits <ul style="list-style-type: none"> - Perception de la pertinence de l'analyse - Perception de la clarté de la démonstration - Pertinence du choix des illustrations pour appuyer l'argumentaire
Résultat spécifique 2 <i>Une sensibilité accrue des Membres à l'importance d'intégrer ces analyses au bénéfice de stratégies plus flexibles et multi-scalaires, notamment transfrontalières</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accroissement du nombre de bénéficiaires désormais convaincus de la nécessité d'intégrer ces approches dans leurs stratégies ✓ Amélioration de la sensibilité des groupes cibles sur la valeur ajoutée à intégrer ces approches dans leurs stratégies et leurs programmes
Activités	Indicateurs de réalisation
<u>Activité 1</u> : Développement de l'outil spatial d'aide à la décision (SCDi)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de rapports publiés dans la série « Cahiers de l'Afrique de l'Ouest » ✓ Nombre de cartographies et de graphes produits et diffusés ✓ Nombre de nouvelles fonctionnalités intégrées dans l'indicateur SCDi ✓ Nombre d'analyses et de cartographies publiés dans la série « Notes ouest-africaines » et diffusées
<u>Activité 2</u> : Poursuite de l'analyse des réseaux de conflits	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre d'analyses publiées dans la série « Notes ouest-africaines » et diffusées

<p><u>Activité 3</u> : Renforcement des connaissances sur le lien entre violence et genre</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de « Notes ouest-africaines » incluant des analyses genrées, publiées ✓ Nombre de graphes et de cartes portant sur des problématiques de violence et de genre, réalisées et diffusées sur la plateforme CARTA ✓ Nombre de podcasts produits et diffusés
<p><u>Activité 4</u> : Animation des discussions et des échanges</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de conférences internationales ou de réunions ad hoc de haut niveau, auxquelles le CSAO participe ✓ Nombre de communications présentées par le CSAO lors d'événements extérieurs ✓ Existence d'une plateforme digitale de visualisation cartographique et analytique fonctionnelle (CARTA) ✓ Nombre de réunions internes aux membres du Club organisés et animés ✓ Nombre et type de bénéficiaires sensibilisés par groupes cibles

4 Dialogues stratégiques multi-acteurs et plaidoyer

4.1. Contexte et justification

145. La fonction de dialogue et de plaidoyer est – par essence – corrélée aux programmes thématiques mis en œuvre par le Secrétariat. Elle se manifeste dans les partenariats, les travaux en réseau, la co-construction de la connaissance, l'implication croissante des organisations de la société civile et professionnelles, les collaborations avec des laboratoires d'idées, les contributions aux forums africains et internationaux de référence, etc. Cette approche flexible et inclusive est la plus indiquée tant le contexte ouest-africain est complexe et changeant. C'est ainsi que le Club entend influencer au mieux sur la compréhension et l'anticipation des crises et des mutations structurelles.
146. À cette fin, le Secrétariat compte renforcer ses interactions avec les Membres ou partenaires financiers, se doter de moyens de communication efficaces et initier une ouverture de ses instances aux acteurs non-gouvernementaux qui pensent l'équation complexe du développement, de la gouvernance et de la stabilité.

4.2. Résultats attendus

147. Deux ensembles d'activités et de résultats sont recherchés :
- Le renforcement des interactions avec les Membres et partenaires ;
 - Le renforcement de la communication et l'élargissement du dialogue.

4.3. Description des activités

Activité 1 : Renforcer les interactions entre les membres, les partenaires et le Secrétariat

148. Le secrétariat poursuivra son action d'appui et de conseil auprès de ses Membres et partenaires qui en exprimeront le souhait. Ceci pourra se traduire par :
- Des sessions *ad hoc* de réflexion internes aux administrations des membres et partenaires ;
 - Des contributions à des réunions statutaires des membres et partenaires de type « journées annuelles du développement » ;
 - Des contributions thématiques ou générales à des documents de stratégie, y compris dans le cadre d'initiatives impulsées par les organisations de la société civile ;
 - Des contributions substantielles à l'initiative d'un Membre ou partenaire dans le cadre de l'agenda international ; à l'image de la contribution aux réflexions du G7 sous présidence française en 2019 ou, plus récemment, l'apport d'une perspective ouest-africaine au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires en 2021 sous l'impulsion de la Commission européenne.

149. Le Secrétariat consentira en outre plus d'efforts pour informer les Membres et partenaires de l'avancée de ses travaux et se mettre à leur écoute. Ceci se traduira par :
- L'organisation de réunions virtuelles « les rendez-vous du Club » portant sur les résultats – finaux ou intermédiaires – des dossiers en cours, les méthodes et les approches adoptées, et la finalité des réunions organisées. Les RDV-Club peuvent aussi aborder d'autres thématiques que celles couvertes par les travaux du Secrétariat pourvu qu'elles soient pertinentes pour la région, toujours dans une optique d'échanges et d'interactions entre Membres et partenaires ;
 - La production d'une lettre d'information factuelle revenant sur les activités du Secrétariat ; cette lettre d'information vient compléter les Alertes Infos, dont 27 éditions ont été envoyées à 6 000 contacts depuis le 1^{er} janvier 2021.

Activité 2 : Renforcer la communication, élargir le dialogue

150. La façon de communiquer est un facteur stratégique d'influence. L'enjeu est de faire passer des messages, de les mettre en débat, de la façon la plus adaptée et la plus concise. Aujourd'hui, il s'agit de s'adapter à l'évolution des modes de consommation de l'information, en particulier aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.
151. C'est pourquoi le Secrétariat privilégie déjà et continuera à privilégier de plus en plus :
- La mise en ligne de livres numériques et la production de vidéos, podcasts et autres supports multimédias ;
 - L'accès facile aux données et analyses via des plateformes numériques (Africapolis, cartes interactives du RPCA, nouvelle plateforme CARTA...) ;
 - La mise en place de portails virtuels, à l'instar de la page Internet « Lutte contre le Coronavirus (COVID-19) : perspectives ouest-africaines » ou encore des pages du site RPCA dédiées à la Crise alimentaire et nutritionnelle en 2020, 2021 puis 2022, pour assurer une veille en continu, pour rassembler la connaissance accumulée par le Secrétariat au fil des années et la rendre accessible sur une interface unique, ou encore pour valoriser l'expertise ouest-africaine ;
 - La communication via les réseaux sociaux, y compris les nouvelles possibilités offertes de mise en débat (les Espaces Twitter, qui sont très populaires dans la région).
152. Il poursuivra et amplifiera ses efforts de production de synthèses pédagogiques, initiés en particulier par :
- La collection Maps and Facts (une carte assortie d'une analyse synthétique sur une page recto-verso anglais-français) ;
 - Les livrets Maps and Facts (édition spéciale compilant des cartes sur un thème donné).
153. Ces efforts seront complétés par des coopérations concrètes avec des laboratoires d'idées de la région dans la continuité des « concertations sahéliennes » tenues en 2022. Il s'agira de mettre en débat les travaux du Secrétariat dans les réseaux de la société civile animés par ces laboratoires d'idées. Il s'agira également de nourrir les réflexions spécifiques de ces réseaux avec les produits du Secrétariat. Les activités de plaidoyer sont inhérentes à l'ensemble des programmes thématiques décrits plus haut. Elles font partie de leurs objectifs, de leurs activités et de leurs résultats. Elles concourent à la création et à l'animation de réseaux, à la dissémination d'idées ou d'approches nouvelles, au développement de partenariats, à la promotion de la région.